

#54

PRINTEMPS
2025

LE HONFLEURAIS

AUTHENTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ARTISTIQUE

Travaux d'envergure pour restaurer notre chapelle de Grâce



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

FINANCES

P.4-10



Pour la 8^e année, les impôts locaux n'augmentent pas.

CULTURE

P.20-21



Des chercheurs pour le Bien Commun accueillis à la Lieutenance.

ENTREPRISES

P.26



Zoom sur Riou Glass : une entreprise honfleuraise qui a du talent.



- 3** Édito du maire de Honfleur
- 4-10** Dossier → Projets de l'année
- 11** Sécurité
- 12-14** Circulation | Stationnement
- 15** Numérique
- 16-17** Environnement
- 18-19** Social
- 20-22** Culture
- 23** Commerces
- 24** Nos initiatives
- 25** Nos associations
- 26** Nos industries
- 27** Nos talents
- 28** Insolite
- 29** Nos archives vous racontent
- 30-32** Agenda culturel
- 33** Événements autour de Satie
- 34** Jeux
- 35-36** Retour en images
- 37** Hommages
- 38** État-civil | Infos mairie
- 39** Expression politique



PERMANENCES

- > **Le maire et ses adjoints** : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 9h à 17h
- > **Psychologue PJ** : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > **SOIiHA** : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la Maison France Services (sur rdv)
- > **Défenseur des droits** : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h (sur rdv)
- > **Conciliateur de justice** : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00
- > **Enfance et Partage** : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > **Point d'accès au droit** : 2 lundis après-midi par mois à la Maison France Service (T. 02 31 62 32 17)

POLICE MUNICIPALE

2 rue des Corsaires
T. 06 75 38 60 91 - 02 61 67 67 00
> Saison haute du 01/04 au 30/09 : 8h-20h

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU

Dimanche 20 avril prochain, c'est le retour de la (tant attendue) **chasse aux œufs de Pâques** ! Tradition honfleuraise initiée par le maire, Michel Lamarre, elle sera reconduite, cette année, dans le jardin des Personnalités (et non pas dans le jardin public, comme elle se fait d'ordinaire). En effet, ce même week-end, dans le jardin public, vous pourrez trouver, non pas des œufs de Pâques, mais plutôt des passionnés de jardin, puisque ce sera le week-end de **Passionnement Jardin** ! Comme d'habitude, la chasse aux œufs commencera à 10h et durera jusqu'à 12h. Les enfants sont invités à venir avec un petit panier ou un contenant pour récolter les œufs factices qui seront dissimulés un peu partout dans ce grand jardin. Et, à la fin de la « chasse », ils devront se présenter avec les œufs collectés aux animateurs du service Éducation pour recevoir les vrais chocolats de Pâques. Pas d'inscription nécessaire. À destination des 3-10 ans. Organisation et information au service Éducation au 02 31 81 42 21.



« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville - BP 80049 - 14602 Honfleur
Cedex - Email : mairie@ville-honfleur.fr
Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/O.Bourdaud/A.Achouri/C.Fleury/A.Maurugeon/G.LePley/Lympia Architecture/B.Guay/CCPHB/S.Dumesnil/ML.Loizeau/C.Dumont
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet - Condé-sur-Normandie
Crédits photo : Archives municipales/L.Drieu/Freepik/S.Dumesnil/ZoomPhotoFestival/Lympia Architecture/ACAU/Ph.Doublet/R.Fouques/HonfleurInfos/JSF/

Tirage : 5 900 exemplaires
Dépôt légal : 03/2025
ISSN : 1283-5528





Les villes ont-elles une âme ?

Il est important de protéger notre patrimoine, mais il est également très important de maintenir l'âme et l'esprit de Honfleur. C'est cette âme et cet esprit (dont certaines personnalités hors du commun ont été les témoins, voire les représentants : Alphonse Allais, Eugène Boudin, Lucie Delarue Mardrus, Erik Satie - dont nous commémorons, en cette année 2025, le centième anniversaire de la disparition) que nous devons préserver.

Ces personnalités avaient compris et ressenti au plus profond d'elles-mêmes cet esprit si particulier qui hante les rues et les quartiers de notre ville, cette âme forgée de traditions, d'un sens de l'humour particulier, d'une culture maritime et portuaire, d'un brin de mélancolie, associés à de la nostalgie, et le tout baignant en permanence dans du sacré.

C'est ce mélange subtil, indéfinissable, éclairé par une lumière si belle, transparente, qui joue sur tous les tons quels que soient le temps et la saison, toujours changeante, surplombant un patrimoine architectural admiré par le monde entier, entre le ciel et l'eau, les collines et la mer, qui donne son identité unique à notre Ville.

C'est cet ensemble qu'il faut protéger, sauvegarder et maintenir. Il fait que nous nous sentons bien ici, protégés, presque privilégiés dans un monde complètement bousculé. Ici, les choses sont presque figées, mais en même temps la modernité, la technologie d'aujourd'hui, sont présentes et nous accompagnent. Elles sont relativisées justement grâce au

maintien de nos traditions qui nous aident à prendre du recul et à discerner l'essentiel du reste.

C'est dans cet objectif que j'ai souhaité créer l'**Université du Pays de Honfleur** pour que nous puissions prendre le temps de réfléchir à la sauvegarde, au maintien et à la protection de cet esprit si particulier qui fait que les Honfleuraises et les Honfleurais sont attachants et sortent souvent de l'ordinaire. Cette particularité de la population et du patrimoine participe à forger notre authenticité si remarquée par toutes celles et tous ceux qui passent ici et qui viennent à la fois voir et admirer la Lieutenance, le quai Sainte-Catherine, nos églises, notre chapelle de Grâce, nos ruelles, nos places, mais qui viennent également pour ressentir quelque chose d'indéfinissable qui fait que tout un chacun baigne dans une atmosphère agréable, rassurante et magique. Les habitants participent directement à cette ambiance, et le visiteur a l'opportunité de faire des rencontres réelles et vivantes, avec des gens qui vivent ici et qui leur racontent leur ville.

L'Université du Pays de Honfleur a accueilli ses premiers chercheurs scientifiques et intellectuels. Ils sont les prémices à d'autres travaux et notamment à un colloque et une conférence qui auront lieu à l'automne, avec justement comme intitulé : « *Les villes ont-elles une âme et qu'est-ce qui fait qu'une ville a une âme ?* »

Je vous souhaite une bonne lecture.

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire sur rendez-vous.
Plus de renseignements
au 02 31 81 88 00
ou mairie@ville-honfleur.fr



TOUS ENSEMBLE sauvons notre chapelle de Grâce



Monsieur le maire, pouvez-vous nous dire ce qui va se passer pour la chapelle à laquelle tous les Honfleurais sont si attachés ?

« Dans le cadre de nos restaurations et du sauvetage de notre patrimoine, nous allons entamer des travaux très importants sur notre magnifique chapelle de Grâce, lieu séculaire créé par la volonté de Richard II, Duc de Normandie, après un vœu fait en mer alors qu'il risquait de sombrer dans la tempête. C'est là qu'il a promis de construire trois chapelles et dont la nôtre fait partie.

Croyants ou pas, les Honfleuraises et les Honfleurais se la sont appropriée depuis des siècles, et, pour un grand nombre d'entre eux, elle symbolise bien des choses.

Abritée sagement sur les hauteurs de la ville, tranquille, à l'ombre d'arbres séculaires, dominant l'estuaire et la Seine, elle ouvre ses portes à la sérénité, à la paix, au recueillement, mais aussi à la pensée, à l'inspiration. Un grand nombre d'artistes l'ont peinte au cours des siècles.

Dans le cadre de cette restauration importante, il nous est venu l'idée de faire appel, via la Fondation du Patrimoine, à du mécénat et à une souscription. Nous sommes certains que beaucoup de Honfleuraises et de Honfleurais voudront participer à ce sauvetage. Ils pourront le faire à travers un don, quel qu'il soit, même modeste.

Une grande exposition à l'extérieur de la chapelle, tout autour du parc, expliquera, sur des panneaux, en quoi consistent les travaux prévus.

Cette chapelle, qui est également, avec son parc et son environnement, un site protégé, inscrit et classé, fait partie de notre histoire. L'idée est de collecter cette mémoire collective pour la partager. C'est aussi en cet endroit sacré et populaire qu'arrive le grand défilé de la Fête des Marins, où les enfants déposent leurs maquettes. Cette fête - la plus importante pour Honfleur - a été également fondée autour de cette chapelle et de son environnement. Faisons ensemble en sorte que cet édifice continue d'accueillir et de témoigner de l'histoire des marins et des pêcheurs, en participant tous à sa restauration. »

→ 1,6 MILLION D'EUROS POUR RESTAURER LA CHAPELLE

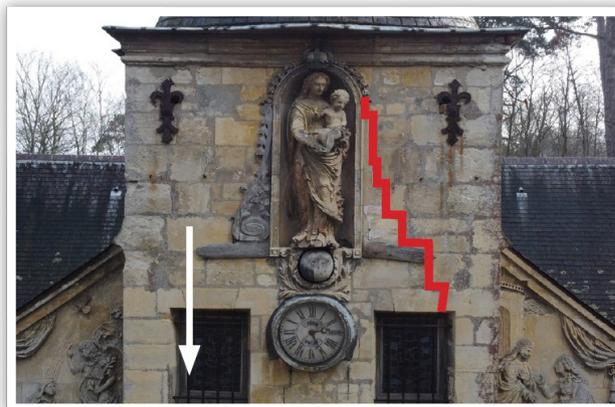
La chapelle de Grâce sera au cœur des préoccupations des élus et des agents de la Ville de Honfleur en cette année 2025. L'an dernier, en 2024, plusieurs études poussées ont été menées sur et à l'intérieur de l'édifice afin d'affiner nos connaissances sur l'état de santé de ce monument remarquable, classé Monument historique depuis 1938. Les différents diagnostics réalisés ont été restitués aux élus, aux équipes techniques de la Ville et aux financeurs, le 11 mars dernier.

Alors qu'une première étude s'est attardée à analyser le clos et le couvert de la chapelle (le bâti, donc la toiture, la couverture, la charpente...), deux autres ont détaillé l'état des décors intérieurs (boiseries, peintures murales, plaques (ex-voto)) et les tableaux d'art graphique ornant les murs de la chapelle. « *Ce qui ressort de ces études, c'est que l'on peut tout refaire sur les extérieurs, cela ne vaudra rien si l'on ne résout pas d'abord les soucis répertoriés sur l'intérieur et les ex-votos* », expliquent Felipe Alvarez, adjoint aux Travaux et Agnès Maurugeon, la directrice des Services techniques de la Ville de Honfleur.

Aux XIX^e et XX^e siècles, en effet, des pratiques visant à recouvrir les murs, notamment de ciment, ont abîmé les intérieurs et sous-menuiseries. « *Les murs ne respirent pas bien. Des problèmes de sel, d'humidité ont été identifiés ; les murs et la toiture sont à changer. Les œuvres intérieures, très abîmées avec le temps, doivent, elles aussi, être restaurées.* » Et quitte à travailler sur la chapelle de Grâce, les équipes de la Ville comptent également profiter de ces travaux pour sécuriser l'édifice. Alarme, vidéoprotection... sont donc également étudiées. « *On s'est rendu compte que de nombreux vols ont eu lieu au cours de son histoire* », ajoute Agnès Maurugeon. « *Il convient donc de la sécuriser, parce que ce lieu, selon la volonté des élus honfleurais, doit rester ouvert et accessible à tous.* »

À quand des travaux dans la chapelle ?

Quand pourraient commencer les travaux sur la chapelle ? « *Nous sommes toujours en phase*



Fissure en partie haute du clocher traduisant un affaissement de la partie nord du clocher. © Lympia Architecture

d'études ; elles ne sont pas encore totalement terminées. Ensuite, il nous faudra solliciter des partenaires, notamment financiers, parce que la Ville, seule, ne pourra pas financer un tel projet. Nous ferons appel à l'État et notamment à la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), la Région, le Département, mais aussi la Fondation du Patrimoine, notamment par le biais d'une souscription publique (lire page suivante). » Parce qu'en effet, restaurer notre patrimoine est essentiel, mais aussi coûteux. Même si les chiffres concernant la restauration de chaque élément ne sont pas encore tous tombés, les travaux devraient coûter près de 1,6 million d'euros.

Les chantiers pourront ensuite s'enclencher en fin d'année 2025, et pourraient durer deux ans, soit 2026 et 2027. Pendant la phase de travaux, de la médiation et de la sensibilisation au patrimoine local sont envisagées notamment avec nos écoles.



Desquamations des décors intérieurs. © Lympia Architecture



→ LE CARILLON DOIT ETRE DEPLACÉ ET RECONSTRUIT

Peut-être l'avez-vous lu dans la presse locale ces dernières semaines ou sur les réseaux sociaux dédiés à Honfleur : le carillon de la chapelle de Grâce doit être entièrement réhabilité. « Le carillon est maintenu sur une structure en bois qui n'est plus solide. Elle n'a pas été bien dimensionnée pour soutenir, dans le temps, le poids des cloches et son bois doit impérativement être changé », notent Felipe Alvarez, premier adjoint et Agnès Maurugeon, la directrice des Services techniques de la Ville de Honfleur.

Au cours de l'étude qui a permis d'attester de l'état du carillon, ont également été testés sa localisation, le son dégagé par les cloches et sa portance, ainsi que ses répercussions sur l'édifice. « Il apparaît, dans les résultats de l'étude acoustique que nous avons commandée, qu'il faut déplacer d'une trentaine de mètres le carillon et le réinstaller sur une nouvelle structure en bois aux dimensions adaptées au poids des cloches », poursuit la directrice des Services techniques.



Le carillon doit changer de place d'ici quelques mois. © Lympia Architecture



le saviez-vous ?

Le carillon comporte 7 cloches de volée et 17 cloches frappées. Les 24 cloches du carillon de Notre-Dame-de-Grâce ont été coulées entre 1992 et 1999 par l'artiste Virginie Bassetti et la fonderie de cloches Cornille-Havard à Villedieu-les-Poêles. Chacune de ces cloches porte un verset d'Évangile et un décor associé.

Nous lançons également un appel à toutes celles et à tous ceux qui souhaiteraient nous raconter un moment de leur vie où la chapelle a été importante pour eux : que ce soit un souvenir d'enfance, un moment en famille... Ces témoignages seront conservés dans nos archives, et certains d'entre eux - avec l'autorisation des auteurs - seront lus et diffusés, notamment dans le journal municipal (contactez le service Communication par mail : communication@ville-honfleur.fr).

La souscription publique démarrera dans quelques mois, plus d'informations dans une prochaine édition.





→ POUR LA 8^E ANNEE CONSECUTIVE, LA VILLE N'AUGMENTE PAS SES IMPOTS

Un budget pour le quotidien des habitants

L'élaboration du budget 2025 (voté le 1^{er} avril dernier), pour les élus de la Ville de Honfleur, a été, cette année encore délicate, alourdie par une croissance faible à l'échelle nationale et dans un environnement institutionnel et international incertain.

Malgré ce contexte contraignant, les priorités des élus honfleurais sont réaffirmées pour privilégier, encore davantage, la qualité de vie au quotidien des habitants, tout en préparant les projets d'avenir structurants pour notre territoire. Voici les projets retenus pour 2025.

→ Préserver et améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien

1. Aller plus loin pour les enfants de notre territoire

Dans le domaine éducatif, il s'agira, en 2025, de poursuivre nos programmes estivaux d'entretien des bâtiments scolaires (peinture, revêtement de sol...), ainsi que nos investissements informatiques (renouvellement du parc de photocopieurs, imprimante 3D, câblage informatique...). De même, nous continuerons à accompagner, de manière importante, les projets des écoles avec, notamment, la découverte de nombreuses activités : voile, escalade, danse, arts plastiques. Enfin, nous procéderons au renouvellement d'aires de jeux dans les écoles mais également dans certains espaces publics.

Pour le Quartier prioritaire de la ville (QPV) qu'est celui des Marronniers-Canteloup, et afin d'emmener tous nos enfants sur le chemin de la réussite, nous avons l'ambition, en 2025, de solliciter le label « Cités Éducatives », démarche dans laquelle nous sommes fortement soutenus par l'État, qui a nous déjà attribué un fonds d'amorçage de 50 000 €. Grâce à ce label, nous pourrions obtenir des fonds pour mener des actions pour accompagner les jeunes, notamment dans leur scolarité. Ce dispositif profitera à tous les élèves de notre ville.



2. Poursuivre l'effort pour rendre propre notre Ville

La propreté de notre ville constitue une exigence constante. Aux importantes ressources humaines et matérielles que nous mobilisons depuis plusieurs années pour assurer un service de propreté 7j/7, s'ajoute désormais une brigade verte, mise en place pour veiller au respect des heures et jours de la collecte des déchets et des encombrants.

3. Continuer d'assurer la tranquillité de nos habitants

S'agissant de la tranquillité de nos habitants, nous continuerons à déployer des caméras de vidéoprotection dans de nouveaux secteurs de la ville (lire également en page 11).

4. Veiller à l'entretien de nos voiries

En 2025 toujours, nous continuerons à mobiliser des moyens importants pour l'entretien de nos 100 km de voirie mais également pour engager des opérations plus importantes.

Ainsi, sont prévus en 2025, les travaux suivants : la fin du chantier d'enfouissement rue Saint-Nicol et rue de la Bavole ; la réfection des trottoirs en pavés de la rue Bourdet ; la défense incendie du chemin des Varêts ; la réhabilitation de la venelle Saint-Jean ou encore les travaux de requalification de la charrière Saint-Léonard (lire en page 13) et de la place Alphonse-Allais (plus d'informations dans une prochaine édition).



5. Stationnement : toujours privilégier nos habitants

Dans le domaine de la circulation et du stationnement, l'objectif, cette année, sera de conforter les quelque 300 places réservées aux abonnés « voirie ». De même, pour répondre à la demande des habitants, une extension des zones de stationnement payantes sera proposée dans certaines rues (lire également en page 14).

6. Informer davantage nos concitoyens

Dans les prochains jours, une application mobile sera téléchargeable gratuitement par nos habitants et nos visiteurs. Pour les habitants, l'outil doit permettre un accès facilité aux événements organisés par la Ville, mais également de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne en quelques clics et de trouver, facilement, les informations municipales (lire en page 15).

7. Proposer une offre culturelle très développée, pour tous

Le musée Eugène-Boudin, figure de proue de nos établissements culturels, fera l'objet de travaux visant à améliorer l'accueil, l'orientation des visiteurs et à renforcer la sécurisation du site.

Concernant le projet d'extension du musée, les études de programmation, en lien avec l'EPFN (Établissement public foncier de Normandie), vont être lancées dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, la saison artistique sera marquée par deux événements majeurs mettant à l'honneur des figures emblématiques honfleuraises : d'une part,

nous célébrerons Erik Satie, à l'occasion du centenaire de sa disparition, avec un programme de festivités à la hauteur de l'héritage reçu (lire également en page 33), et, d'autre part, nous pourrions apprécier et faire partager l'œuvre de Simon Chaye, peintre cartonnier, à travers une exposition estivale aux Greniers à Sel (plus d'informations dans le bulletin municipal de juin).

8. Mettre en avant nos clubs, nos sportifs et nos associations

La Ville reconduit, cette année encore, le niveau des subventions octroyées aux associations honfleuraises ainsi que son soutien avec, notamment, le prêt des locaux.

→ Initier des projets structurants et d'avenir pour notre territoire

1. Construction d'une nouvelle crèche

Comme nous l'avions annoncé en 2024, nous allons désormais entrer dans la phase de construction d'une nouvelle crèche. Le programme a été réalisé en collaboration avec les principaux acteurs et le plan de financement a été validé avec une participation importante du Département du Calvados (400 000 €), ainsi que de la CAF (372 000 €).

Le bâtiment, qui sera situé dans l'enceinte de l'actuelle cour du site de Beaulieu, sera construit avec une priorité donnée aux matériaux écologiques et bas carbone (bois, paille, briques de terre crue), promettant d'excellentes performances énergétiques et un grand confort d'usage (lumière naturelle, qualité d'air intérieur, locaux de taille généreuse). Le coût prévisionnel de l'opération est de 1,8 million € TTC. Le démarrage des travaux est prévu début juillet et, ce, pour une durée d'environ 14 mois.

La réalisation de cette crèche entraînera, de fait, une requalification de la cour de l'école maternelle Beaulieu avec de nouveaux aménagements destinés à l'épanouissement des plus jeunes. Une démarche partagée a été entamée avec les enseignants et les services concernés, afin de concevoir des espaces extérieurs, s'inscrivant dans une démarche environnementale et pédagogique. L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien, mieux partagés... en



Un premier visuel de la future crèche. © ACAU



résumé, des espaces plus naturels. Le coût prévisionnel de l'opération est de 350 000 € TTC (des réunions publiques ont été proposées en mars).

2. Requalification du quartier Canteloup-Marronniers

Dans le prolongement de la démarche menée par la Ville dans l'obtention du label « Cités Éducatives », l'année 2025 verra se concrétiser, sur le terrain, les premières opérations du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) visant à requalifier le quartier Canteloup-Marronniers.

En 2025, les travaux seront principalement conduits par ENEDIS durant le 1^{er} semestre afin de renouveler l'ensemble des réseaux haute et basse tension. À l'automne, la ville commencera les travaux de requalification des espaces publics situés entre la Maison des Familles et l'immeuble du Crevettier. La création de deux places publiques, le dévoiement de la circulation et, entre autres, la mise en place d'une circulation partagée et apaisée seront menés jusqu'à la fin 2027. En parallèle de ces travaux de cœur de quartier, la 1^{re} liaison douce - le chemin des écoles - sera également réalisée. Le montant estimé des travaux (qui s'étaleront de 2025 à 2030) s'élève à 6 millions d'euros dont 2 resteraient à la charge de la mairie.

3. Penser la Ville de demain

Toujours avec la volonté de fluidifier l'accès au centre-ville, nous envisagerons une nouvelle étape dans notre collaboration avec l'EPFN et le fonds friche. En effet, après avoir finalisé les études concernant les modalités et les coûts de démolition de l'ancien site industriel ISOROY, il s'agira de finaliser les démarches foncières afin d'entamer les travaux de démolition dans l'optique de créer une nouvelle entrée de ville pour Honfleur, et ainsi permettre de nouvelles possibilités de logements et de commerces pour nos habitants.

4. L'écologie au cœur de nos préoccupations

Tout d'abord, après avoir réalisé d'importants travaux de restauration sur la Roselière, nous procéderons à des aménagements concernant l'accueil, la signalisation, la pédagogie et la communication autour de ce site. Ces derniers se traduiront par la création d'une charte graphique « milieux naturels



Les aménagements vélos, comme ceux du bassin de l'Est, seront installés stade Pinel, à la plage et à la gare routière.

humides » utilisable pour l'ensemble des panneaux pédagogiques, par l'installation de balisages, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan global de signalisation, facilitant et encadrant l'accès à ce site protégé. Enfin seront créés deux observatoires de la faune sauvage.

Autre richesse de notre territoire, nous veillerons à préserver et renforcer le patrimoine végétal notamment pour conserver la qualité du fleurissement et nos 4 fleurs au concours Villes et Villages fleuris. Nous renouvelerons notre intérêt quant aux entités paysagères en développant la plantation d'arbres et d'arbustes dans la ville, et notamment autour du manoir du Désert dans le cadre de la création d'un verger conservatoire.

S'agissant des pistes cyclables, celles-ci seront développées pour favoriser les liaisons quartiers du Canteloup-Plateau tandis que d'autres aménagements, pour compléter ceux installés parking du bassin de l'Est, seront réalisés près de la gare routière, à la plage et à la halle des sports du stade Pinel pour accueillir les vélos.

Enfin, notre marché d'éclairage public, lancé l'an dernier, nous permet d'entretenir une dynamique vertueuse (en remplaçant progressivement les éclairages pour atteindre 100% de matériel LED) avec, pour objectif, de réduire drastiquement la consommation électrique à l'échéance du marché, mais également en faisant le choix d'une température d'éclairage afin de protéger la biodiversité présente au cœur de la ville.



Afin de partager avec les habitants les bonnes pratiques et les écogestes, la municipalité a initié une démarche globale, avec de nombreux acteurs : la CCPHB, Partélios Habitat, Inolya et Unis Cités. Ce partenariat se traduira notamment par la mise en place des actions suivantes : mobiliser des services civiques sur le QPV de Honfleur ; mettre en place des missions de bénévolat pour des actions de nettoyage et de sensibilisation ; et enfin réaliser un éco-guide, à destination de l'ensemble des habitants.

5. Préserver et remettre en état notre patrimoine

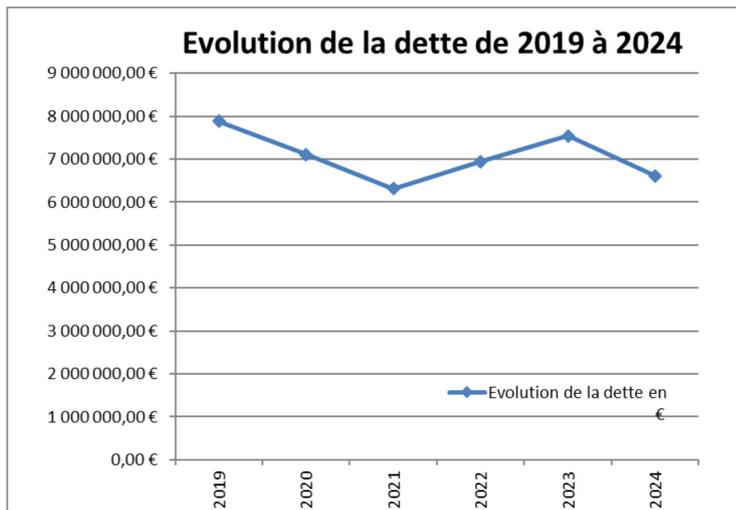
Notre ville possède un patrimoine inestimable dont il nous appartient de prendre soin pour conserver l'authenticité et l'identité de notre cité. En premier lieu, la chapelle Notre-Dame de Grâce - figure em-

blématique qui vient de fêter ses 1 000 ans - mobilisera toute notre attention cette année (lire en pages 4 à 6).

De son côté, l'église Saint-Léonard verra non seulement s'achever les travaux de réfection de l'escalier mais aussi débiter un diagnostic global de l'édifice pour identifier toutes les mesures nécessaires à sa préservation.

Enfin, s'agissant du phare de la jetée de l'Est (photo ci-dessous), les études se poursuivent, en lien avec la DRAC, afin de disposer d'un diagnostic patrimonial et technique préalable à de futures interventions.

Un nouveau buste pourrait enfin rejoindre le jardin des Personnalités, en cette nouvelle année.



Ce graphique témoigne de la situation financière saine de la ville : d'une part, une dette maîtrisée et en diminution et d'autre part, une capacité de désendettement inférieure à 4 années.



Pour la 8^e année consécutive, la Ville n'augmente pas ses impôts

Pour la 8^e année consécutive, les taux communaux ne changeront pas, cette année encore. « *Il n'y aura pas d'augmentation des taux de la taxe foncière* », assurait Catherine Fleury, adjointe aux Finances, lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour 2025. Une décision confirmée en conseil municipal du 1^{er} avril dernier, lors du vote du budget. En revanche, « *après avoir progressé trois années de suite de plus de 3 %, les bases des impôts locaux dus par les particuliers (bases locatives décidées par l'État) doivent être revalorisées de 1,7 % en 2025* », ajoutait l'adjointe aux Finances.

Concernant les tarifs de nos abonnements de parking et de cantine, les élus ont également décidé de ne pas les augmenter cette année. Pour les habitants, l'accès à nos musées et notre CIAP reste gratuit (sur présentation d'un justificatif de domicile).



VIDEOPROTECTION de nouvelles caméras installées

33. C'est le nombre de caméras de vidéoprotection que possède, à ce jour, la Ville de Honfleur. Un nombre déjà important, mais qui, pour l'heure, est insuffisant pour l'adjoint au maire en charge de la Sécurité et de la Police municipale, Jérôme Hamel. « *La Ville de Honfleur s'étend, notamment sur le Plateau. Et nous accueillons, chaque année, plusieurs millions de visiteurs. Installer des caméras, c'est assurer une certaine sécurité à nos habitants, dans leur quotidien, mais aussi à nos nombreux visiteurs.* »

Le commandant de Police nationale de Honfleur, Benoît Guay le confirme : « *la vidéoprotection nous sert à filmer la voie publique et les lieux ouverts au public, dans une logique de sécurité publique* », et notamment de dissuasion. « *Les caméras sont une aide précieuse dans l'identification d'auteurs d'infraction, que cela soit des délits routiers (par exemple un délit de fuite après accrochage d'une voiture) ou encore dans des faits délictueux du type vols, violences, agressions, etc. et/ou criminels. Les images vidéos peuvent servir également dans le cadre de dépôts sauvages* ». Dans la mesure où il n'est pas concevable de placer des caméras à chaque intersection des rues, « *la logique de déploiement du dispositif est "tactique", afin de rendre la couverture efficace même si lacunaire.* » Entrées et sorties de ville, aux abords des établissements scolaires, des sites culturels ou patrimoniaux... nos caméras sont déployées en concertation avec les services de Police municipale et nationale, sur nos

lieux « stratégiques » ainsi que sur les itinéraires « de logiques de fuite ».

Une vingtaine de caméras supplémentaires

En tout, plusieurs types de caméras ont été installées - et vont continuer à l'être - à Honfleur : caméras fixes, panoramiques (pouvant couvrir un angle de 180 degrés) ou encore capables de lire les plaques d'immatriculation. Elles filment en continu, 24h/24 et les images sont conservées 30 jours. « *En temps réel, ou en décalé dans le temps, nous pouvons consulter les images qui sont enregistrées* », poursuit Benoît Guay. « *La consultation des images enregistrées s'effectue uniquement sur réquisition judiciaire, c'est-à-dire, un acte d'enquête. Il n'est pas possible d'avoir un accès "sauvage" à ces images, le maire et ses représentants en étant garants.* » Le commissariat de Police nationale de Honfleur possède également un dépot en temps réel des images.

L'actuelle municipalité envisage d'installer une vingtaine de nouvelles caméras d'ici deux à trois ans, en fonction, bien sûr, des budgets alloués par l'ensemble du conseil municipal.

Les élus de la Ville travaillent aussi en collaboration avec ceux de La Rivière-Saint-Sauveur afin d'étendre le dispositif et, encore mieux, de mailler le territoire. La mutualisation du centre de supervision urbain est également envisagée.



APAISER la rue des Buttes



Le maire a organisé des réunions de concertation avec les habitants des rues Cachin, des Buttes et Jean-Denis

En juin dernier, vous l'avez certainement constaté, un changement de pratique a été appliqué à la rue Cachin, en centre-ville de Honfleur. En effet, une partie de cette rue est passée en sens unique montant (sens rue de la République-rue Bréard), créant ainsi une boucle de circulation par la rue des Buttes, la rue Jean-Denis et la place Sorel.

Les raisons de ce changement d'usage ? En 2024, dans le cadre de la réalisation du Plan de mobilité de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), une étude globale a été menée sur tout le territoire - et en particulier sur Honfleur - pour tenter d'améliorer la circulation et le stationnement, notamment en centre-ville.

Pour ce faire et ainsi aboutir à un nouveau plan de circulation et de stationnement, les habitants (une vingtaine par atelier : notaire, commerçants, riverains, partenaires...) avaient été conviés à plusieurs ateliers de concertation avec les élus, les services et les bureaux d'études, début 2024. « Michel Lamarre a souhaité la consultation la plus large possible, notamment avec des Honfleurais qui connaissent bien leur ville », appuie Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Circulation et du Stationnement et qui rappelle l'objectif visé pour Honfleur : inciter les visiteurs à utiliser les parkings extérieurs de la Ville pour favoriser le stationnement des habitants et travailleurs sur Honfleur-centre. L'une des premières mesures proposées dans le cadre de ce nouveau schéma

était, ainsi, un changement de pratique, rue Cachin. Un changement d'usage qui, de fait, a eu des répercussions sur la rue des Buttes et la rue Jean-Denis. Ces derniers mois, les habitants ont notamment fait remonter, aux services de la Ville, plusieurs problématiques liées à la vitesse, à la sécurisation des piétons ou encore à la forte hausse du trafic routier.

Pour comprendre la situation, Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux, s'est rendu sur place, le 27 février dernier, avec les équipes techniques et les habitants, après une première réunion d'évaluation. La Police municipale a également effectué, ces dernières semaines, des contrôles de vitesse. Et des mesures ont été prises, courant mars 2025, en concertation avec les riverains concernés. « Dans un premier temps, une chicane avec fleur a été installée pour casser la ligne droite, ainsi qu'une signalisation au sol et à l'entrée de la rue. Un arrêté a été pris pour limiter la vitesse à 20 km/heure dans cette rue, rappelant également que cette voie était bien partagée par les automobilistes, les piétons et les cyclistes », rappelle Agnès Maurugeon, la directrice des Services techniques. À l'automne, des travaux seront effectués sur la voirie avec, notamment, un revêtement phonique de la voie et la réfection des trottoirs (qui seront également élargis). Au bout de la rue des Buttes, vers l'axe Jean-Denis, le stop sera également avancé pour une meilleure visibilité des automobilistes.

→ CONCERTATION AUTOUR DE LA CHARRIERE ST-LEONARD

Le 22 janvier dernier, une réunion publique à destination des riverains de la charrière Saint-Léonard s'est tenue en mairie de Honfleur. L'objectif de cette rencontre ? « *Nous nous étions engagés, à la suite des travaux de requalification du parvis de l'Hôtel-de-Ville, de la rue Haute et de la rue de la Chaussée, à réaliser les études de voirie nécessaires à la requalification de la charrière Saint-Léonard* », expliquaient Michel Lamarre, le maire, Felipe Alvarez, premier adjoint en charge des Travaux et Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Circulation et du Stationnement dans un courrier adressé aux riverains le 27 décembre 2024. « *Ce travail est particulièrement attendu par vous tous, mais également par beaucoup de Honfleurais. Et pour être certains que ce soit une réussite, il a été demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de proposer des solutions à la fois qualitatives et apportant des réponses fortes* » aux problématiques soulevées par les habitants.

En effet, cet axe important, reliant le Plateau au centre-ville, voit, chaque jour, passer 950 véhicules. Un trafic important et qui n'est pas sans conséquences pour les riverains. Vitesse, problèmes de priorités (montante ou descendante), trottoirs peu praticables... les habitants sont parfois excédés. Aussi, et pour trouver, ensemble, une solution aux problématiques rencontrées, la Ville a demandé à la



La réunion publique s'est tenue le 22 janvier dernier en mairie.

maîtrise d'œuvre de réfléchir à trois esquisses, qui ont été présentées aux habitants, le 22 janvier dernier, par le bureau technique ECR environnement et le collectif d'architectes paysagers Arcade.

Michel Lamarre précise : « *Nous leur avons demandé de prendre en compte un impératif d'apaisement de la vitesse des circulations et de réduction des nuisances inhérentes (bruits, vibrations...); une requalification des trottoirs et de la voie de circulation avec un travail qualitatif sur les matériaux qui devront répondre aux exigences du secteur sauvegardé de Honfleur et à l'authenticité des quartiers anciens de notre ville et enfin, de créer une circulation multimodale où tous les usagers de la voirie trouveront leur place et cohabiteront sereinement.* »

Les trois schémas présentaient des similitudes, à savoir une bande de roulement en enrobé pour limiter l'aspect sonore sur

la voirie, des caniveaux en pavés dans la rue, des bordures en pierre naturelle (granit) pour sécuriser les trottoirs et contenir les circulations ou encore une limitation de la vitesse à 30 km/h. Le scénario 3, mettant en avant ces éléments et évoquant une chicane, une écluse ou encore des trottoirs en pavés pierre, a été privilégié. Un groupe de travail a également été créé avec les habitants volontaires pour continuer à échanger et avancer sur ce dossier.

« *Nous ne pourrions pas répondre positivement à toutes vos demandes ; cette rue est un axe de desserte, il faudra donc faire des compromis, car c'est ça aussi la vie en société. Mais nous souhaitons essayer de vous associer au mieux dans cette requalification pour qu'elle corresponde, au maximum, à vos demandes* », rappelait le maire, lors de la réunion publique.

Les travaux doivent démarrer à l'automne.



→ DES RUES PAYANTES A LA DEMANDE DES HABITANTS

Du 3 au 28 février 2025, les habitants des rues Alphonse-Allais, Bourdet, Henri de Régnier et de la rue aux Chats étaient invités à se prononcer sur la mise en place d'un stationnement payant dans leurs rues. Rues qui, d'usage, étaient connues pour être gratuites et utilisées par les visiteurs au détriment des habitants qui n'avaient plus de places pour se garer. Aussi, et à la demande des habitants, un vote a été organisé.

« Suite à la rencontre avec quelques habitants de ces rues, certains nous ont fait part des difficultés qu'ils rencontraient

pour stationner leur véhicule dans les rues nommées ci-dessus. En effet, beaucoup de touristes y occupent les places, sans forcément déplacer leur voiture durant toute la période de leur séjour, obligeant certains résidents à se garer loin de leur domicile », expliquaient Michel Lamarre, maire de Honfleur et Jérôme Hamel, adjoint à la Circulation, au Stationnement et à la Police municipale dans un courrier distribué chez tous les habitants des rues concernées.

Les habitants étaient invités à venir déposer un bulletin dans une urne, fermée à clef ; urne

qui se trouvait dans le hall de la mairie. Le 3 mars dernier, le dépouillement des votes a été effectué au sein des locaux de la Police municipale, rue des Corsaires. En tout, 10 votes pour ont été enregistrés rue Alphonse-Allais et 2 contre ; 13 pour rue Bourdet et 6 contre (1 nul) ; 9 pour et 6 contre rue aux Chats et enfin 5 pour et 9 contre rue Henri de Régnier.

Ainsi, les rues Alphonse-Allais, Bourdet et la rue aux Chats passeront payantes dans le courant du mois d'avril, après que les horodateurs aient été programmés.

→ PLACES RESERVEES AUX HABITANTS EN CENTRE-VILLE

Du nouveau en 2025 !

Depuis fin 2023, les élus de Honfleur ont décidé de réserver de nombreux parkings en centre-ville aux abonnés de la zone « voirie ». Pourquoi ce choix audacieux ? « Pour toujours rendre un service de qualité aux habitants et à ceux faisant vivre notre ville en y travaillant », soulignait Michel Lamarre dans nos colonnes en début d'année 2024. « L'objectif de ces actions est bel et bien de limiter aux visiteurs l'accès au centre-ville et de le rendre aux habitants et travailleurs. »

Ainsi, neuf parkings ont déjà été identifiés et réservés en centre-ville : le parking Albert I^{er}

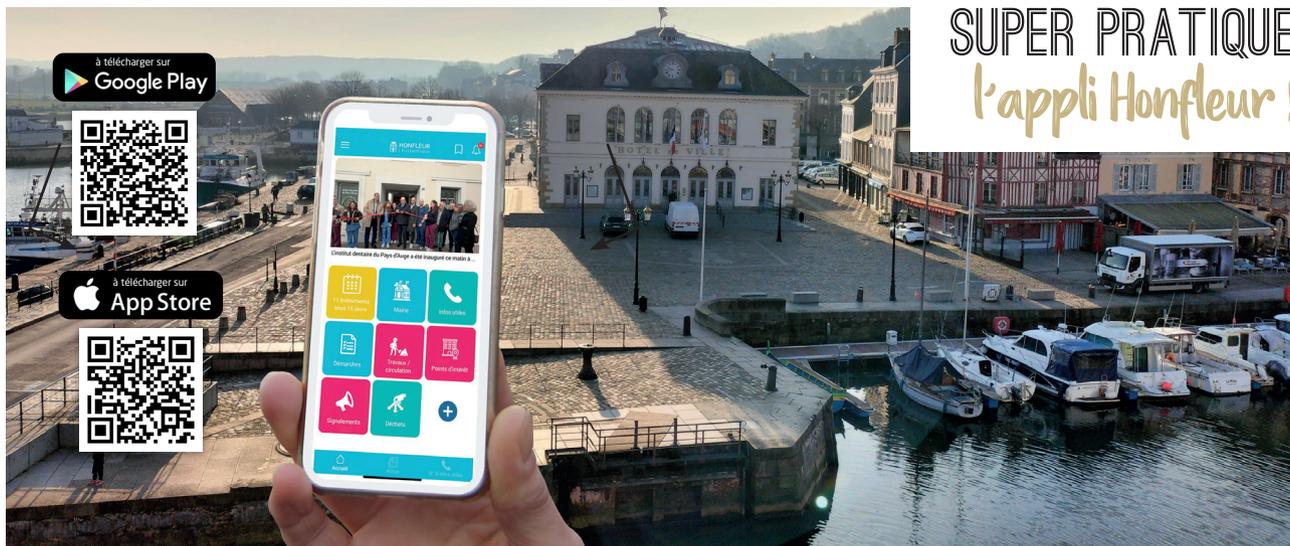
(60 places), celui des Fontaines Saint-Léonard (35), le parking Saint-Nicol (49) et le parking Frédéric-Sauvage (22), celui de la Foulerie (12), le parking 3, chemin des Varêts (20), le parking Jean-Doublet (11), la place Albert-Sorel (30) et enfin, le parking Guillaume de Beaulieu (49). Soit, au total, 288 places rendues aux habitants dans le centre de leur ville. Une action dont est fier Michel Lamarre, le maire, mais également Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge du Stationnement, de la Circulation, du Transport et de la Police municipale.

Et les élus ne comptent pas s'arrêter là. Au cours du premier

semestre de cette nouvelle année, une nouvelle « poche » de stationnement sera réservée aux abonnés, toujours de la zone « voirie », rue Boudin.



De nouvelles places rue Boudin.



SUPER PRATIQUE l'appli Honfleur !

Et si on vous disait qu'en à peine une minute vous pourriez avoir accès à toutes les informations (en temps réel) de la mairie, le croiriez-vous ? Accès aux documents d'état-civil, au paiement de la cantine, aux événements culturels ou encore aux horaires d'ouverture de la piscine ? Accès encore au programme du cinéma, aux travaux en cours, aux informations liées aux risques majeurs (zone du Havre) ou aux numéros à contacter en cas de coupure du réseau fibre ? Non... vous ne le croiriez certainement pas. Et pourtant ! Engagement tenu de l'équipe de Michel Lamarre, l'application pour mobile nommée "Honfleur" vient tout juste d'être mise en ligne sur les "stores". Qu'est-ce que cela veut dire ?

Aujourd'hui, nos téléphones portables nous sont devenus (quasiment) indispensables au quotidien. On les utilise comme réveil, pour envoyer chaque jour des messages à nos proches, à appeler, évidemment, mais aussi à s'informer, à visualiser nos comptes en banque, à prendre des tonnes (et des tonnes) de photos, à faire ses courses, à trouver un itinéraire... **Et si, en plus, cet outil vous servait à vous informer sur ce qui se passe dans votre ville ? C'est désormais possible.** Sur l'App Store (pour les téléphones Apple) ou sur le Play Store (pour les téléphones Android), l'application mobile "Honfleur" est désormais disponible. **Et gratuite !**

Cette application mobile, tournée vers les habitants, a été pensée pour eux, en premier lieu. « Nous avons essayé de la rendre la plus complète et pra-

tique possible. Que les habitants y trouvent facilement les informations dont ils ont besoin. Mais elle est bien sûr perfectible. Nous comptons d'ailleurs sur chacun pour nous faire remonter leurs difficultés ou s'ils y voient des manquements », insiste Nouridine Barqi, adjoint en charge de la Communication et du Numérique.

Et si les notifications reçues par l'utilisateur sont personnalisables, le choix des rubriques qui apparaissent sur votre écran l'est aussi : agendas, démarches d'état-civil, suivi des travaux en ville, infos utiles, actualités municipales ou encore liées à nos écoles... à vous de mettre en avant les sujets qui vous intéressent. « Le but est de vous simplifier la vie, en seulement quelques clics ! », souligne Nouridine Barqi. Alors, à vos avis !

Pour tous ceux peu familiarisés avec l'outil numérique, notre conseillère numérique, Manon Graindorge, se tiendra à votre disposition (dans les locaux de JSF pour l'instant) pour vous aider à prendre en main notre application.



attention

Ceci n'est pas une arnaque !

Le samedi 12 avril prochain, vous recevrez probablement un sms de la Ville de Honfleur vous indiquant la marche à suivre pour télécharger cette application !



BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

le déploiement continue



Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge du Stationnement, de la Circulation et de la Police municipale.

La transition vers la voiture électrique est l'un des leviers essentiels pour décarboner le secteur des transports à l'horizon 2050. À Honfleur, les élus s'inscrivent pleinement dans ce combat, mené à l'échelle nationale, contre les gaz à effet de serre. C'était en 2014 que le conseil municipal honfleurais avait validé l'installation d'une première borne de recharge pour véhicules électriques, près du bassin du Centre. Aujourd'hui, en 2025, soit plus de dix ans plus tard, le nombre de bornes s'élève désormais à 26 sur Honfleur.

« Un maillage du territoire a été effectué par le SDEC (service public de l'énergie) dans le Calvados. Il a lancé un appel aux candidats pour implanter, dans le cadre de son plan 2023-2027, des bornes de recharge électrique et nous avons saisi l'opportunité », confirme Jérôme Hamel, adjoint en charge du Stationnement, de la Circulation et de la Police municipale. « Le SDEC se charge de l'installation et de la maintenance de ces appareils.

En échange, nous, Ville de Honfleur, nous leur laissons un espace de 40 m² sur l'espace public. »

Lieux d'implantation des bornes de recharge classiques (2 prises par borne) : gare routière ; parking cours des Fossés ; parking Saint-Léonard ; parking Montpensier ; parking Sainte-Catherine ; parking du Naturospace ; parking Albert-1^{er}. Il existe également une borne de recharge ultra rapide cours Albert-Manuel, à proximité de La Poste.

Les bornes en cours d'installation (premier semestre 2025) : parking du bassin de l'Est ; rue des Corsaires (en face du Lidl) et au stade Pinel. Les bornes qui seront installées dans les prochains mois : parking du quai de la Tour ; parking du bassin du Centre (devant la poissonnerie) ; parking Carnot (une borne classique et une borne de recharge rapide).



« **En s'impliquant individuellement dans le tri des déchets, c'est collectivement que nous réduisons notre empreinte environnementale** », souligne Michel Lamarre, président de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville.

Depuis 2022, la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) a engagé une réflexion approfondie sur l'amélioration des conditions de tri et de gestion des déchets. Des réunions publiques avec les habitants, organisées en octobre 2023, et d'autres réunions de concertation avec les élus et les professionnels du territoire notamment, ont permis de bâtir le programme des actions à entreprendre.

Après la mise en place des colonnes enterrées à Honfleur, la création d'une formation gratuite au compostage et les travaux des deux déchèteries de Honfleur et Beuzeville, la CCPHB a mis en place sa nouvelle organisation de collecte depuis le 1^{er} mars 2025. Cette action, qui s'inscrit dans un objectif de maîtrise des coûts, vise à faciliter le tri pour tous et progresser ainsi dans la valorisation des déchets produits sur l'ensemble du territoire.

Afin d'accompagner les habitants dans ces changements, un guide du tri a été réalisé et distribué dans vos boîtes aux lettres par la CCPHB.

Pour Honfleur, voici ce qu'il faut retenir :

- Il est conseillé aux personnes qui le peuvent d'**apporter leurs emballages papiers et cartonnettes dans les points d'apport volontaire** qui desservent désormais les zones résidentielles et commerciales, à une distance raisonnable de toutes les habitations. Pour les personnes qui pourraient rencontrer des difficultés à se déplacer, il est préférable, pour garantir un recyclage vertueux, de déposer ces emballages dans le sac jaune plutôt que dans le sac noir.
- **La ville de Honfleur met à disposition de ses citoyens des sacs jaunes** (emballages plastiques, conserves métalliques...) gratuitement. Ces sacs sont à retirer à l'accueil de la mairie aux horaires habituels. **Collecte de ces sacs jaunes : le jeudi.**
- **Collecte des ordures ménagères :**
 - > Centre-ville : tous les jours
 - > Quartiers du Plateau et autres : lundi, vendredi
 - > ZI, ZA: mardi, vendredi
 - > Vasouy : mardi (le vendredi, de début mai à mi-septembre)
- **Collecte des déchets verts** : une collecte en porte-à-porte des déchets verts à lieu chaque mardi du 1^{er} avril au 31 octobre : les végétaux doivent être déposés devant votre maison, le jour du ramassage, soit dans un sac plastique ouvert ou en fagot attaché.
- **Encombrants** : inscription obligatoire par téléphone au moins 72 h à l'avance en précisant l'adresse et les déchets présentés : 0 805 69 14 44. Date de la prochaine collecte : mercredi 7 mai.



VICTORINE QUESNEY

nouvelle référente sociale



De gauche à droite : Victorine Quesney, Martine Lemonnier, adjointe en charge des Affaires sociales et Marie-Pierre Marcq-Hamel, directrice du CCAS.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Honfleur vient d'accueillir une nouvelle recrue : Victorine Quesney. Du haut de ses 33 ans, Victorine a déjà une belle expérience dans le domaine social et notamment avec les plus jeunes. Éducatrice de jeunes enfants en 2015, elle s'est ensuite spécialisée et a travaillé dans le domaine de la protection de l'enfance et en relais petite enfance. Victorine possède ainsi une expérience au sein de foyers, auprès d'enfants placés sur décision judiciaire.

Après un temps en région parisienne, Victorine est revenue sur ses terres d'origine avec sa famille, en janvier 2021. « *J'ai pris le poste de responsable de l'Espace France Service de Beuzeville, en septembre 2022. Mon rôle était d'accompagner les usagers, de les aider dans leurs démarches administratives.* » Tenace et persévérante, Victorine aimait avant tout « *trouver des solutions. Ne pas abandonner, ne pas laisser les gens repartir sans réponse.* »

Victorine, responsable du service logement

Pour donner une nouvelle corde à son arc, Victorine Quesney a décidé d'accepter le poste proposé par Marie-Pierre Marcq-Hamel, directrice du CCAS. Depuis le 19 mars dernier, elle est désormais la

nouvelle responsable du service Logement. « *C'est un peu l'envers du décor. Avant, j'aidais les usagers à compléter ces dossiers. Là, je vais être dans le cœur même du sujet* », se réjouit-elle. Victorine aura également en charge le suivi des bénéficiaires honfleurais du RSA. Avec la nouvelle loi du plein-emploi, elle partagera cette mission, désormais rendue obligatoire par l'État, avec les services du Département, la Mission locale, France Travail, et bien d'autres partenaires locaux.

Déterminée et positive, la nouvelle référente sociale est un réel atout pour le CCAS : forte de son expérience et de ses contacts, notamment avec les nombreuses structures sociales de notre territoire avec lesquelles elle travaillait, elle complète ainsi pleinement l'équipe honfleuraise.



à noter

Le CCAS est ouvert les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h. Il se situe place de l'Hôtel-de-Ville au sein même de la mairie. T. 02 31 81 88 00.



→ DEJEUNER-GUINGUETTE A 15€, OUVERTE A TOUS

Si vous n'aviez rien de prévu le samedi 17 mai prochain, vous avez désormais un nouvel événement à ajouter à votre agenda ! Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Honfleur et l'Amicale du personnel de la Ville vous proposent de venir vous dégourdir les jambes à l'occasion d'une après-midi guinguette.

« Lors du dernier repas des Anciens, organisé par le CCAS et sur demande du maire, Michel Lamarre, plusieurs personnes nous ont exprimé une envie de se réunir, à un autre moment dans l'année, pour danser et se retrouver tant cette journée leur fait du bien. Alors nous avons décidé de faire un essai et de proposer une après-midi guinguette, avec buffet froid, orchestre accordéon/piano/guitare et surtout danse tout l'après-midi, le 17 mai prochain », explique Marie-Pierre Marcq-Hamel, directrice du CCAS.

Marie-Pierre est également secrétaire de l'Amicale du personnel de la Ville de Honfleur ; association qui, depuis de nombreuses années, est accoutumée à la mise en place de ce type d'événement. Ainsi, le lien entre les deux s'est naturellement opéré.

Alors que le repas des aînés accepte nos Honfleurais de 64 ans et plus, la guinguette du 17 mai vise

tous ceux qui auraient envie de venir danser et s'amuser (de 7 à 77 ans, comme le dit la chanson !) « Les jeunes retraités, considérés comme les nouveaux seniors, ont envie d'animations, d'activités, de sorties. Nous leur proposons là une occasion de venir rencontrer d'autres Honfleurais et de partager un joli moment ! », poursuit la directrice du CCAS.

N'hésitez plus, inscrivez-vous dès à présent pour cette après-midi festive à la salle des fêtes !



pratique

Uniquement sur inscription du 14 avril au 7 mai prochain inclus, auprès du CCAS situé au sein de l'Hôtel-de-Ville. La réservation doit s'accompagner du paiement (aucune réservation prise sans règlement).

La guinguette se déroulera dans la salle des fêtes du Poudreux, à compter de 11h30, le samedi 17 mai.

Buffet froid (entrée-plat-dessert), café et vin à discrétion. Apéritif offert. 15€. Capacité maximum : 250 personnes.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) intervient dans les domaines de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de la petite enfance. Il vous guide, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches. Il est en charge de :

- **l'épicerie sociale** : une aide alimentaire ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien sont proposés aux habitants rencontrant des difficultés financières (après étude de leur situation en fonction du barème en vigueur) ;
- **le portage de repas** : destiné aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap dans l'incapacité ponctuelle ou permanente de préparer leur repas ;
- **le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)** : permet aux personnes âgées et/ou handicapées de les aider dans l'accomplissement des tâches quotidiennes pour contribuer au maintien à domicile ;
- **la téléalarme** : permet de contacter les secours via un « bip » porté au poignet ou autour du cou, en cas de chute ou de danger ;
- **la crèche 1, 2, 3 Soleil** : accueille les enfants de 10 semaines à la fin de la première année de maternelle.



LA LIEUTENANCE A ACCUEILLI 3 chercheurs en résidence



Les trois chercheurs pour le Bien Commun ont participé à une soirée de restitution de leurs travaux, le 20 mars dernier.

Sous le patronage de l'Unesco, et en partenariat avec la Résidence de Recherche pour le Bien Commun, la Ville de Honfleur a reçu, en ce mois de mars, trois chercheurs scientifiques en résidence (lire page suivante) à la Lieutenance. Cette première expérimentation est une préfiguration du projet porté par la municipalité de l'Université du Pays de Honfleur.

Qu'est-ce que l'Université du Pays de Honfleur (UPH) ? « C'est une structure qui regroupe des personnalités de la Ville et de l'extérieur. Ces personnes nous apportent leurs réflexions quant à la manière de préserver l'authenticité de notre ville, son âme, son esprit. Cette gouaille honfleuraise, ce côté moqueur, ses légendes, ses traditions... tout ça passe par ses habitants, et pas uniquement par notre patrimoine bâti », précise Michel Lamarre, maire de Honfleur. « Être Honfleurais, c'est une façon de vivre et d'appréhender le quotidien. C'est un état d'esprit que nous tentons, ensemble, d'analyser pour mieux le protéger et le préserver. Parce que c'est cette singularité qui fait ce que nous sommes et qui fait que notre qualité de vie est enviée du monde entier. »

Ainsi, dans ce cadre, la Lieutenance a accueilli, pour la première fois de son Histoire, ces trois chercheurs, dont la mission principale est, justement,

d'agrémenter les connaissances de notre monde en étudiant, au plus près, sur le terrain, nos modes de vie. Une première résidence de ce type qui a même été promue, au vu de son intérêt pour le Bien Commun, par la Commission Nationale Française pour l'Unesco.

Jeudi 20 mars, dans l'auditorium de la médiathèque, nos trois chercheurs ont ainsi présenté le fruit de leurs réflexions et de leurs travaux. Deux d'entre eux ont présenté des réflexions dont les enjeux concernent directement notre territoire : le développement de l'économie de la pêche à l'ère de la préservation des ressources maritimes, et la préservation et restauration du patrimoine et des héritages culturels comme bien commun des habitants.



- **Bruno Drouot** est docteur en économie et maître de conférences à Caen. Son sujet de recherche : la gestion des ressources de poissons comme « bien commun ». La gestion des stocks de poissons a des conséquences environnementales, économiques et sociales. Bruno Drouot étudie, lui, le cas, entre autres, du bar de ligne de Normandie. « L'objectif est de savoir pourquoi il a disparu de nos côtes et comment préserver la filière. Mon travail est de faire un état des lieux de l'existant et de proposer,



au vu de mes recherches, des mesures de gestion permettant de maintenir les "stocks", tout en préservant la rentabilité des pêcheurs et un prix de vente accessible au consommateur », expliquait-il jeudi 20 mars. Bruno Drouot a également proposé un état des lieux de ce qui « fonctionne en termes de régulation de la pêche » et notamment évoqué la labellisation. « Est-ce que le fait de labelliser certaines espèces, comme le bar de ligne, et est-ce que l'acceptation du consommateur et du pêcheur de cette labellisation, permettent une meilleure protection de la ressource ? Les pêcheurs en sont-ils gagnants ? » Notre chercheur en Bien Commun a également apporté un éclairage sur notre responsabilité en tant que consommateur dans le choix de nos produits de la mer. « Nos pouvoirs d'achat et nos consommations ont un réel impact sur toute une filière », ajoutait-il.



• **Linh Giang Nguyen** est chercheuse depuis 25 ans. Originaire du Vietnam, elle étudie les droits de l'Homme et la participation des citoyens à la gestion de leur patrimoine culturel dans son pays mais également toutes les pratiques existant, ailleurs, dans le monde, et notamment en France. Ses recherches servent à fournir des recommandations au gouvernement vietnamien. Pagodes, arbres sacrés, chemins ancestraux, fêtes traditionnelles... le patrimoine culturel des communautés vietnamiennes est protégé par l'État, au détriment, parfois, de son appropriation par les communautés concernées. Linh Giang Nguyen étudie comment s'appuyer sur le droit international et les expériences européennes pour améliorer le respect de l'implication de citoyens dans la gestion de leur propre patrimoine. Elle a profité de son séjour à la Lieutenance pour réaliser des études de cas sur la

gestion administrative et juridique du patrimoine en France, pour nourrir ses recommandations au gouvernement vietnamien en termes de gestion de son patrimoine immatériel. L'Unesco s'est d'ailleurs engagé à suivre de près ses travaux puisque cette chercheuse est considérée comme experte de la question de ces droits au Vietnam.



• **Simone Burin-Chu**, originaire du Brésil, est spécialisée en analyse des outils numériques au service de l'activité physique. Notre chercheuse se base sur un constat : une partie de la population ne respecte pas les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). « La sédentarisation de notre société est devenue un enjeu de santé publique, car on sait qu'elle a de très lourdes conséquences néfastes et est à l'origine de nombreuses pathologies. Ma recherche s'inscrit justement dans le cadre de la prévention de ces pathologies, dans le but de proposer des solutions innovantes, testées et approuvées scientifiquement, pour permettre à la population de bouger », soulignait la chercheuse, jeudi 20 mars, lors de la soirée de restitution de sa résidence. Simone Burin-Chu étudie ainsi l'impact des outils numériques pour provoquer le déclenchement de la mise en pratique et de la motivation. Réalité virtuelle pour les enfants malades, exergame (jeu vidéo faisant pratiquer de l'exercice physique) pour les personnes âgées ou encore visioconférence... notre chercheuse s'attarde à observer chaque outil, à examiner à quel public il est destiné, et quelles sont les études disponibles à ce sujet avec leurs résultats. « Il y a une réelle nécessité à évaluer ces outils de manière scientifique, tant pour qu'ils puissent être prescrits, que pour orienter les concepteurs de ces outils. »

Qu'est-ce qu'une résidence de recherche pour le Bien Commun ?

En partenariat avec les universités normandes, nationales et internationales, la Résidence de Recherche pour le Bien Commun est une association ayant pour objet d'accueillir, dans des hauts lieux du patrimoine normand, des chercheurs pour leur permettre de finaliser des articles scientifiques en faveur du développement durable et de l'épanouissement de tous (Bien Commun). Pendant leur séjour, ils sont invités à participer à des animations et rencontres avec des pairs, des décideurs, des acteurs socio-culturels ou encore avec le grand public.



Zoom

Michel Lamarre a accueilli une des dernières rescapées des camps de concentration, Lili Leignel.

Témoigner de l'enfer des camps de concentration, de l'horreur du nazisme, du traitement inhumain réservé aux Juifs... pour ne jamais oublier. Ne jamais oublier parce qu'oublier, c'est possiblement recommencer. Laura Le Brun, jeune assistante d'éducation au collège Alphonse-Allais de Honfleur, vit ce devoir de mémoire collectif comme le sien. « *Même si je n'ai pas été au plus près de ces horreurs dans ma famille, il me tient à cœur de transmettre aux jeunes générations l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah. Aujourd'hui, déjà, certains jeunes estiment que cette partie de l'Histoire est trop lointaine. Je veux qu'ils sachent ce qui s'est passé.* »

Et quoi de mieux pour sensibiliser les plus jeunes que le témoignage d'une rescapée des camps ? « *Le projet de faire se rencontrer un ou une rescapée et des collégiens était déjà sur la table quand je suis arrivée au collège, il y a deux ans. Et puis, tout s'est déclenché quand j'ai pu rencontrer Lili Leignel et d'autres anciens déportés, comme Ginette Kolinka, lors de la deuxième édition de la manifestation "Passage de témoin(s)", organisée, à Caen, fin 2022 par l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation* », raconte Laura. À cette occasion, Laura se prend

en effet le culot de demander, notamment à ces deux femmes, de venir parler de leur histoire à Honfleur. Et Lili Leignel a accepté. C'est ainsi que cette femme, née Lili Keller-Rosenberg, est venue dans les Greniers à Sel, lundi 10 mars, pour témoigner, devant 300 collégiens d'Alphonse-Allais, de son histoire.

Témoigner pour ne pas oublier

Pour motiver ses troupes, au collège, Laura Le Brun n'a pas manqué d'imagination et de conviction. « *N'étant pas professeur, j'ai plus de facilités à échanger avec les élèves. Alors j'ai commencé par en parler à une première classe (les 5^e l'an dernier - les 4^e cette année) sur leur temps de permanence. Nos échanges leur ont plu, parce qu'ils ont gardé ensuite ce rendez-vous tous les mercredis, pendant une heure, de novembre à juin* », s'en souvient-elle. « *Ils avaient des questions, étaient curieux de comprendre. Ces rencontres me permettaient de démonter certains préjugés ; parfois, d'apporter une lecture différente des événements. Il y avait un vrai débat, et donc, je le sentais, un réel intérêt de leur part.* »

Passionnée de la Seconde Guerre mondiale depuis sa tendre enfance, Laura est également administratrice de l'association des Amis du Mémorial de Caen. « *Avec mon père, j'ai été baignée là-dedans. Il nous a emmenés, avec mon frère, voir les cimetières Américains ou Anglais, découvrir les plages du Débarquement... et, ce, dès mon plus jeune âge. C'est ça qui m'a*



Lili Leignel aux côtés de Monsieur le maire et de Laura Le Brun. © Honfleur Infos

donné envie de transmettre ce savoir à mon tour. »

Laura n'a ainsi pas choisi les élèves au hasard, lors de la conférence de Lili Leignel. En effet, étaient présents des élèves de 6^e et de 5^e, qui ont entre 11 et 12 ans. C'est au même âge que Lili Leignel est entrée à Ravensbrück, ce premier camp de concentration pour femmes. « *Elle leur a parlé avec ses yeux d'enfant de 11 ans. Dans un langage qu'ils pouvaient comprendre. Elle a aussi chanté, des berceuses entendues dans les camps, en plusieurs langues.* »

Lili Leignel, après son intervention dans les Greniers à Sel, est allée déjeuner au collège. « *C'était la première fois qu'elle mangeait dans un self !* », sourit Laura. « *Et elle a été applaudie par les élèves en y entrant. C'était très émouvant.* » Depuis, certains élèves lui écrivent des lettres, la remerciant pour son courage et l'incitant à continuer de parcourir la France, véhiculant un message fort pour nos jeunes générations.



Maison Chen

Ils vont faire plaisir à bon nombre de Honfleurais... Depuis le mois de février dernier, au 23 rue du Dauphin, Man Lang et ses beaux-parents, Monsieur et Madame Chen, proposent leurs produits et plats asiatiques, sur place ou à emporter !

Originaires de Chine et exerçant précédemment sur Paris, la famille est tombée sous le charme de notre cité, en y venant pour le week-end. « *On s'est rendus compte qu'il y avait peu d'offres de produits et de plats asiatiques sur Honfleur. Alors, on a cherché un local, et la chance nous a souri !* », raconte Man Lang. Auparavant dans le milieu de la mode (pour des influenceurs en Chine), Man Lang s'épanouit désormais dans sa nouvelle profession. « *Nous faisons nos plats "maison". C'est mon beau-père qui cuisine et ma belle-mère qui fait les sushis ! Nous avons des desserts, des plats vietnamiens, japonais ou encore chinois, et nos entrées (nems, samoussas, raviolis, beignets...) sont ,elles aussi, faites maison mais viennent de notre fournisseur parisien.* »

Et au vu de l'engouement des locaux pour ses petits plats, Man Lang a décidé de créer des formules « *rapides et faciles* » à emporter pour faciliter la prise de commande des travailleurs. La jeune femme compte également créer une carte de fidélité, en particulier pour les locaux.

Pratique : sur place ou à emporter - pas de livraison pour l'instant. La Maison Chen est ouverte, pour l'heure, du mardi au dimanche de 10h30 à 20h30, en non-stop. T. 02 31 98 62 50. Mail : maisonchen_honfleur@hotmail.com



Au charme d'antan

Installée au 48 place Saint-Léonard, Sandrine Lahaye vient d'ouvrir **Charme d'Antan**, un joli et cosy salon de thé où elle ne sert, bien sûr, pas que du thé ! Issue du milieu de la formation professionnelle, Sandrine a eu un réel « *déclat* » il y a plus d'un an : elle voulait changer de vie. « *J'ai exercé pendant 20 ans un métier de raison. Maintenant, c'est le cœur qui parle !* », s'en réjouit-elle. « *J'ai eu un coup de cœur pour cet endroit. L'âme du lieu, de la rue m'ont inspirée.* » Ainsi, en octobre dernier, elle a ouvert **Charme d'Antan**, un concept qui allie salon de thé, décoration et brocante de charme. « *Juste du petit mobilier que je chine, puis que je ponce, peins, et patine à mon goût pour les vendre dans la boutique* », précise-t-elle. Côté décoration, Sandrine est plus dans un esprit « *shabby chic* », romantique. « *On me dit souvent qu'on se sent comme dans une maison de poupée ou un cottage anglais.* » Enfin, pour ce qui est de la partie salon de thé, Sandrine propose des pâtisseries maison, un vaste choix de boissons chaudes, de la bière et du cidre ou encore des jus de fruits bio, provenant de ses fournisseurs locaux. Dès le printemps, Sandrine ouvrira une terrasse devant sa boutique, et proposera smoothies, thés glacés maison ou encore des glaces. « *Nous proposons également des petits-déjeuners, des brunchs (sur réservation) et des formules déjeuner.* »

Pratique : ouvert de 10h à 18h en basse saison et de 9h à 19h en haute saison (tous les jours sauf le lundi). T. 02 31 89 29 28. Instagram : charmedantanhonfleur / Facebook : Charme d'Antan.



NOS SAUVETEURS EN MER *classés par l'Unesco*



Le sauvetage en mer est une pratique essentielle à la sécurité de nos mers et de nos littoraux, profondément ancrée dans une tradition vivante d'altruisme et de don de soi. Plus qu'une simple mission, il s'agit d'un engagement collectif qui forge un lien unique entre les sauveteurs et leur territoire, incarnant l'esprit d'entraide qui définit la culture maritime et contribue à l'identité des communautés littorales et maritimes. Au fil des années, cette tradition riche d'histoire et de solidarité est devenue un symbole de dévouement et de courage.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil municipal de Honfleur souhaite se joindre à l'initiative promue par l'Association nationale des élus des littoraux (A.N.E.L.) pour **le classement du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco.**

Par cette action, notre commune invite l'ensemble de la communauté des gens de mer, les associations, institutions et collectivités littorales, à unir leurs forces pour que la pratique du sauvetage en mer et l'archipel des stations de la société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.) qui constellent la France littorale obtiennent une reconnaissance et une protection par l'Unesco.

Pour atteindre cet objectif, différentes étapes seront nécessaires :

1. Lancement d'une enquête nationale. Cette enquête, à laquelle la Ville de Honfleur apportera

son concours, permettra de rassembler des témoignages, récits et données quantitatives et qualitatives sur les pratiques de sauvetage en mer, nécessaires à la constitution du dossier d'inventaire.

2. Inscription du sauvetage en mer à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Au travers de l'initiative relayée par l'A.N.E.L., en collaboration avec le ministère de la Culture, la Ville de Honfleur se joint à la procédure visant à inscrire le sauvetage en mer sur l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel. Cette reconnaissance nationale constituera une étape essentielle pour le classement auprès de l'Unesco.

3. Soutien des collectivités et des acteurs de la mer. Nous travaillerons en partenariat avec les autres collectivités littorales, les associations du littoral, de sauveteurs en mer, ainsi que les institutions maritimes, pour construire une communauté forte et mobilisée autour de ce projet.

Cette démarche est à la fois ambitieuse et exigeante, mais elle reflète les valeurs profondes de la Ville de Honfleur et de ses habitants. Elle s'inscrit dans un mouvement de reconnaissance et de préservation des patrimoines humains et culturels qui reflète un caractère essentiel de l'identité de nos territoires littoraux, de la communauté des gens de mer et, plus largement, de l'histoire de notre nation. En honorant le courage et le dévouement des sauveteurs en mer, nous transmettons aux générations futures un héritage d'une portée universelle.



JEUNES SENIORS FAMILLES

fête ses 25 ans

JSF en 2025, c'est 48 bénévoles, 10 élus employeurs-bénévoles au Conseil d'Administration, 6 salariés, 6 intervenants professionnels et 550 adhérents. Et un soutien de la municipalité sans faille.

Sur notre territoire, et notamment au cœur des Marronniers-Canteloup, s'il y a une association qui traverse les épreuves et perdure au fil du temps, c'est bien **Jeunes Seniors Familles**, communément appelée **JSF**. Forte de la cohésion sociale et de la confiance que ses membres ont su inspirer aux habitants, cette association est, aujourd'hui encore, 25 ans après sa création, l'une des associations phare de la Ville de Honfleur.

Tout est parti, il y a 25 ans, d'un constat. « Dans ce quartier, on faisait face à des problématiques de toxicomanie, d'occupation illégale dans les immeubles... et ça prenait de l'ampleur. À l'époque, il n'y avait pas de structure pour les jeunes adultes et les adolescents. Nous avons alors eu l'envie de casser cette dynamique et de proposer quelque chose », se souvient Gharib Laaifat, actuel directeur de l'association. Après quelques premières rencontres entre jeunes du quartier au McDonald ou sur le terrain de foot dit « du Goudron », Gharib et ses camarades, réunis en collectif, décident d'aller rencontrer Michel Lamarre, le maire, espérant trouver un local. « On a ouvert une association, appelée Jeunes Sans Frontières, une structure dédiée à la jeunesse et à l'éducation populaire. Le maire nous a accordé un local dans l'immeuble du Drakkar. C'est devenu un lieu-repère. Pour leur ouvrir un horizon. » L'association organise également ses premiers concerts, notamment de rap.

Dans les années 2005-2006, l'équipe de JSF décide d'accrocher un nouveau wagon à sa locomotive déjà bien lancée. « On a eu envie d'élargir nos actions vers les seniors, les familles. Et que ce travail soit reconnu, notamment par la CAF », rappelle Gharib. Et ça marche : JSF obtient l'agrément social

de la CAF14 en janvier 2007 et installe le nouveau centre socioculturel dans la Tour des Marronniers et ensuite à la Maison des Familles (2016). « Nous avons créé, au cœur de ce quartier, de nombreuses animations, des moments de partage et des projets d'envergure, avec les habitants. C'est une grande fierté pour nous d'être devenu ce lieu passerelle permettant d'accueillir toutes les personnes accidentées de la vie et qui retrouvent, chez nous, au détour d'une activité, du lien, un sens. »

Quel avenir pour Jeunes Seniors Familles ?

« Le centre social doit s'adapter et évoluer en fonction des besoins des habitants », poursuit Gharib Laaifat. Alors JSF (devenu Jeunes Seniors Familles) a choisi **d'étendre largement ses domaines d'activité pour toucher un public de plus en plus diversifié**. « Français langue étrangère », accès au numérique, activités physiques adaptées, jardin partagé, mobilité inclusive, activ'seniors, local ados... les ateliers sont divers et variés ! « Le centre socioculturel JSF ne propose presque rien ; les habitants n'y trouvent que ce qu'ils y construisent. Ainsi les bénévoles du centre peuvent se trouver tour à tour adhérent, usager, animateur, administrateur », souligne Gharib. Parce que c'est avant tout ça, la mission de JSF : renforcer le lien social et valoriser chaque individu dans sa singularité, plus que jamais nécessaire aujourd'hui.



pratique

Toutes les infos sur : www.jsfhonfleur.fr et facebook : jsf.honfleur - T. 02 31 49 49 00



RIOU GLASS du verre écolo



Du verre design, technique, de haute sécurité ou encore du vitrage isolant à hautes performances énergétiques et environnementales, telle est la promesse de l'entreprise française (honfleuraise même) Riou Glass.

Michel Lamarre souhaite mettre en avant les entreprises. Aujourd'hui, Riou Glass.

Ils fabriquent une chose que l'on a tous chez nous, mais dont on ne connaît que rarement la provenance ni même la conception. L'entreprise familiale Riou Glass, dont le siège social est à Honfleur, est spécialisée depuis plus de 45 ans dans la fabrication de produits verriers. Mais pas n'importe quels produits, un verre, bien sûr isolant, mais surtout innovant et intelligent pour le bien-être, le confort ou encore la sécurité de chacun.

À l'origine, l'entreprise familiale est née des mains et du labeur d'un couple : Christiane et Pierre Riou. « Après le choc pétrolier de 1973, tout le monde commençait à parler d'économies d'énergie. Mes parents se sont alors intéressés au verre et à ses nombreuses propriétés. En effet, le verre est une matière recyclable à l'infini et très isolante », explique Christine Riou Feron, l'actuelle présidente de l'entreprise Riou Glass et deuxième génération de la famille à occuper ce poste.

Riou Glass, ce n'est pas seulement la fabrication du verre (à partir de sable et de verre recyclé), la coupe, le façonnage ou encore l'assemblage du verre, c'est également tout un travail en amont, comme le précise Christine Riou Feron. « Nous avons près de 1 400 collaborateurs répartis partout en France et désormais également en Belgique et en Espagne.

Parmi eux, nous comptons sur des partenaires porteurs d'avenir telle que l'entreprise Menrec, née de la fusion de deux entités leaders en Bretagne dans la fabrication de menuiseries. Désormais, cette nouvelle organisation ambitionne de valoriser les différents matériaux de menuiserie en fin de vie (bois, PVC, alu et verre). Il est important de se poser la question de quelle planète nous voulons laisser à nos enfants. »

Du verre de qualité pour les professionnels (Riou Glass travaille notamment avec de nombreux vérandalistes, menuisiers, décorateurs d'intérieur, façadiers...) mais aussi pour les particuliers, avides de bien s'équiper. « Si tous les bâtiments de France étaient équipés du bon vitrage par rapport à son orientation (nord, sud...), nous ferions l'économie, à l'échelle du pays, de la production de deux centrales nucléaires », abonde Christine Riou Feron. « Il ne faut donc pas hésiter à demander à votre menuisier de nous choisir pour vos maisons ou appartements. » Et c'est d'ailleurs en ce sens, celui de démocratiser leur produit pour toucher plus largement le grand public, que l'équipe de Riou Glass a créé un compte Instagram (@riouglass). « Notre fabrication et nos savoir-faire sont français. Autant en profiter ! », sourit Christine Riou Feron qui vient d'ouvrir, dans cette société familiale, l'actionnariat à ses salariés.



ZOOM FESTIVAL

humour et légèreté

Réunir les artisans, les commerçants, les entreprises dans un esprit de convivialité et de poésie. Créer du lien, entre tous, avec humour et légèreté ! Tel est le credo de la nouvelle association Zoom Photo Festival Normandie. Le festival a été créé à partir d'une idée originale d'Agnès Sénécal (graphiste photographe), qui a pris vie grâce à l'engagement et à l'énergie de Rejine Halimi (photographe artiste peintre) pour en assurer la construction et le développement. Cette association promet, d'ores et déjà, un joli festival en octobre prochain, avec, sous le feu des projecteurs, nos commerçants, artisans, restaurateurs ou encore chefs/membres d'entreprises locales ! « *Nos objectifs, avec cette association et ce festival à venir, c'est de renforcer la cohésion sociale, de développer l'économie locale et de répondre aux défis modernes de manière collective. À la suite des Focales du Pays d'Auge et de notre rencontre avec Rejine Halimi, nous avons senti que le moment était idéal pour initier ce projet de longue date.* »

Ainsi, depuis quelques mois, les deux artistes sillonnent notre territoire (et celui de la CCPHB) à la rencontre de ceux « *qui font vivre nos communes. Nous allons échanger avec eux et leur proposer de poser, avec d'autres commerçants, artisans, le temps d'une photo costumée, humoristique et poétique, tous ensemble, dans un lieu atypique* », explique Rejine Halimi. Une fois les acteurs d'un jour convaincus, Agnès et Rejine imaginent un décor original et accueillent leurs « acteurs » du jour autour d'un petit-déjeuner. « *Ces instants privilégiés permettent de se rencontrer, de mieux se connaître. C'est la naissance d'un lien, le début d'une histoire.*

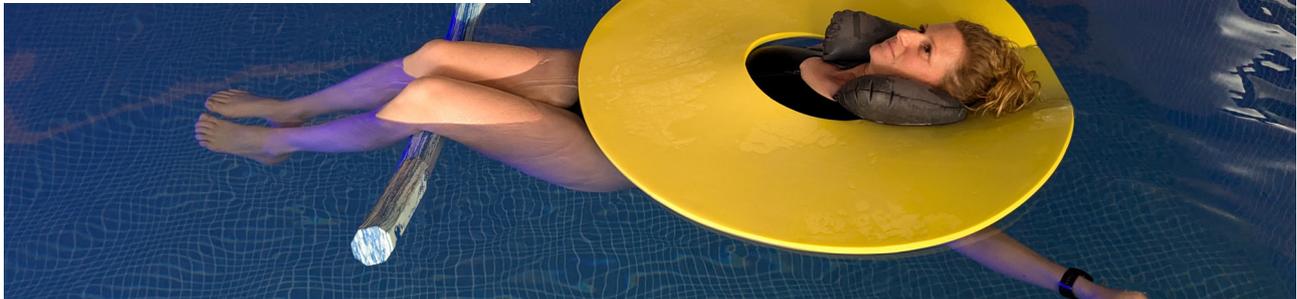
Aujourd'hui, entreprendre peut être un véritable défi. Ces moments d'échange offrent un espace de partage sincère et chaleureux », explique Agnès Sénécal, qui insiste sur le caractère « populaire et accessible » de leur démarche. « *Le fond du projet, pour nous, ce n'est pas simplement de prendre une photo. C'est aussi et surtout une aventure humaine, empreinte de convivialité et de poésie. À travers l'image, nous cherchons à faire passer des messages, à tisser des liens, avec humour et légèreté. Mettre en lumière celles et ceux qui font la richesse de notre territoire. Nous ne visons pas une image parfaite, mais une création vivante et sincère.* » **Aujourd'hui, l'association bénéficie du soutien actif de la municipalité de Honfleur**, de La Mora (qui accueillera une partie de l'exposition en octobre) et ainsi que de nombreux professionnels (liste à retrouver sur l'instagram du Zoom Festival).

Du 4 au 31 octobre prochain, le Zoom Photo Festival Normandie exposera donc ses clichés dans Honfleur (jardin du Tripot, jetée, Vieux Bassin, La Mora...), sous forme d'art urbain « *permettant à chacun d'en profiter librement dans l'espace public. Nous invitons également tous les Honfleurais à venir nous rencontrer en fin de journée ou le samedi matin sur rendez-vous à La Mora. Ce sera l'occasion d'initier des discussions autour de la photographie. Venez nous voir, échanger, et prendre part à cette belle dynamique artistique et sociale !* », concluent-elles.

**Agnès Sénécal au 06 25 28 33 89
et Rejine Halimi au 06 19 94 64 13**



J'AI TESTÉ POUR VOUS La sophrologie dans l'eau



Lucie, qui écrit en grande partie le bulletin municipal, a testé pour vous l'aguasofro avec Elsa Dieu (en photo). Voici son retour d'expérience.

« Aérer mon esprit, détendre mon corps. C'est ce à quoi je m'attendais en allant à la rencontre d'Elsa Dieu, lundi 17 mars dernier. Plutôt que d'écrire un article sur son activité, Elsa m'a proposé de la tester... pour mieux la ressentir. Elsa Dieu, sophrologue certifiée exerçant à Honfleur, propose une activité pour le moins insolite - et unique dans la région - : l'aguasofro. En clair, de la sophrologie dans l'eau. Et pour ce faire, elle m'a donné rendez-vous au M Hôtel, situé cours Albert-Manuel. À l'écart du bâtiment principal, Elsa me fait entrer dans un espace piscine chauffée/spa. Intime, chaleureux, l'endroit se prête bien à la détente. Seul un maillot de bain et une serviette me sont demandés. Et aussi d'être plutôt à l'aise dans l'eau.

Le contact est facile avec Elsa. Elle est à l'écoute, bienveillante et, rapidement, je me sens à l'aise en sa compagnie. Sans jugement. Une fois en maillot de bain, elle m'explique le contenu de la séance « détente » qu'elle m'a concoctée : un exercice pour se libérer des tensions, écarter les énergies négatives ; un autre pour m'accorder une bulle, rien qu'à moi ; et enfin la position du nénuphar - dans un rond en mousse - qui permet un lâcher prise total et une réelle (re)connexion entre le corps et l'esprit.

Je me « jette » à l'eau - juste pour l'expression bien sûr - et la séance commence. Elsa m'invite à ressentir tout mon corps, à faire le vide, à écouter ma respiration. L'eau m'aide totalement à me détendre. Les yeux fermés, je n'entends que la voix chaude d'Elsa et mon corps s'abandonne dans la piscine. La position « sophro » est confortable, je me sens flotter, presque comme dans l'air.

Les « exercices » pour lâcher prise se succèdent... et ça fonctionne. Plus le temps passe, moins j'entends les bruits autour. Lorsqu'Elsa m'installe dans le nénuphar, avec une frite sous les genoux, en totale flottaison ; c'est là que les effets de sa séance sont les plus intenses. À ce moment précis, rien d'autre ne compte que d'être là, juste connectée à moi-même. Elsa me propose de m'imaginer dans un endroit reconfortant, qui m'apaise. Un lieu me vient, quelques larmes montent et s'expriment. Elsa ne me juge pas, elle m'accompagne. Elle me suggère ensuite de mettre des mots sur ce que je ressens, afin de pouvoir m'y référer, quand j'en aurai besoin. Quand vient l'heure de se reconnecter au présent, je dois à nouveau prendre conscience de mon environnement et je reviens à la réalité. Je n'ai pas envie de quitter cette bulle de bien-être que j'ai créée durant cette séance. Pour ne pas se quitter ainsi, Elsa me propose une tisane bien chaude et quelques instants d'échange sur l'expérience que je viens de vivre. Peu de mots me viennent, en réalité. « Ces émotions-là ne se disent pas, elles se ressentent », me sourit doucement Elsa. Elle a raison. À chacun de se faire sa propre expérience. Pour ma part, je qualifierai cet instant de très reconfortant. De rassurant. Une belle pause dans un quotidien rythmé et qui permet de se remettre en tête l'essentiel de nos vies. Merci Elsa. »



pratique

Contactez Elsa Dieu au 06 82 94 37 12 ou par mail : elsadiou.sophrologue@gmail.com (40€ la séance)



CES HONFLEURAIS inconnus mais illustres

« Ce n'est qu'au public qui nous a servi de témoins que nous devons notre bonheur »

Il y a tout juste 300 ans, le 15 janvier 1725, naissait, rue de l'Homme-de-Bois, en la paroisse Sainte-Catherine, Jean Julien Constantin Renout, fils de Constantin, conseiller du roi, secrétaire du gouvernement de Paris, greffier du Grenier à sel de Honfleur et d'Anne-Marie Rioult. Issu d'une vieille famille honfleuraise, le jeune Renout prend très tôt conscience du rôle que jouèrent ses ancêtres dans l'histoire de la justice française. En effet, nombreux sont ceux qui, dès le 16^e siècle, eurent des charges importantes : plusieurs furent avocats, secrétaires de la chambre du roi, président ou officiers au Grenier à sel de Honfleur. L'un de ses lointains aïeux Jean Renout, argentier de Charles de Valois, duc d'Angoulême, fit même construire, en 1565, un jeu de paume près des bâtiments de l'ancien collège rue de l'Homme-de-Bois.

Suivant cette tradition familiale, il devient secrétaire au parlement de Paris, ville dans laquelle il réside encore en 1787 au 3 rue des Martyrs, non loin de Montmartre. Cet éloignement ne l'empêche pas de demeurer attaché à sa ville natale où il séjourne dans sa propriété de la terre de Saint-Siméon, acquise par son père au milieu du 18^e siècle. Parallèlement à sa vie professionnelle au sein du parlement de Paris, il embrasse une autre carrière : celle d'écrivain en rédigeant entre 1748 et 1785 plusieurs comédies, tragédies ou parodies où se mêlent intrigues et

tourments amoureux dont « *l'esprit s'amuse sans que le cœur n'en soit de la partie* ». Ses œuvres, aujourd'hui oubliées, connaissent néanmoins en leur temps un réel succès.

En 1748, alors âgé de 23 ans, il fait jouer sa pièce « *Coridon* » qui pourrait être sa première œuvre. Dès lors, ses pièces ne quittent plus les différentes scènes parisiennes. En 1752, « *Les Couronnes ou le berger timide* », parodie de la deuxième entrée des « *Amours de Tempé* », est interprétée dans l'un des principaux lieux de représentation théâtrale parisiens du 18^e siècle : l'Hôtel de Bourgoigne.

Le 26 juin 1755, les Comédiens français ordinaires du roi présentent « *Zélide ou l'art d'aimer et de plaire* », jolie féerie qui fut retirée par l'auteur après la neuvième représentation ; « *Hercule* », dont le manuscrit, conservé à la bibliothèque de la Comédie Française, est joué au théâtre de la rue des Fossés Saint-Germain en 1757 ; puis paraissent la comédie « *Le caprice ou l'épreuve dangereuse* », la comédie « *Le maître d'école* » au théâtre de l'Ambigu-Comique en 1770, la comédie « *Le petit Poucet* » en 1771, « *Le cerisier ou la rose et le bouton* » joué en 1778, 1780 et 1788 au théâtre des Grands-Danseurs du roi ou bien encore « *Le savant jardinier ou Lison eut peur* », pièce qui est interprétée à de nombreuses reprises entre 1780 et 1790. Ou le proverbe dramatique en 12 scènes « *La brebis entre deux loups* » dont la première a lieu le 2 août 1783 au théâtres des Variétés-Amusantes.

On lui doit également, en 1768, le livret d'opéra « *Le fleuve Scamandre* » dont la musique fut composée par François Hippolyte Barthélémon. Retiré dans sa propriété de Saint-Siméon à Honfleur, Jean Julien Constantin Renout s'y éteint le 29 mars 1791.

AVRIL

> **Du 2 au 30 avril À LA MÉDIATHÈQUE**
Exposition (G) « L'engagement »,
 projet Pluri-Slams par les élèves du
 collège Alphonse-Allais
Peinture avec Ludivine Scelles

> **Vendredi 4 avril LIEUTENANCE**
Réouverture de la Lieutenance (tous
 les jours sauf les lundis)

• à **18h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Vernissage de l'exposition (G)
 « Les Âmes archipels » (tout public).
 Exposition du 5 avril au 19 mai

• à **19h30 AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Visite guidée de l'exposition (G)
 « Les Âmes archipels » par les artistes
 (tout public)

• à **20h30 À LA LIEUTENANCE**
Visite théâtralisée (R)(P) de la
 Lieutenance par la Compagnie du
 Souffle 14 (tout public)

> **Du 5 avril au 14 juin À LA MÉDIATHÈQUE**
Exposition (G) « Paysages et
 résonances » par Marhiester

• **Samedi 5 avril à 11h À LA MÉDIATHÈQUE**
Vernissage de l'exposition (G)
 « Paysages et résonances »
 par Marhiester

• **de 14h à 17h À LA SALLE DES ASSOCIATIONS**
(SMASCO)
Séance en histoire de l'art (G)
 (3 séances)

• à **14h30 À LA MÉDIATHÈQUE**
Atelier d'art plastique (R)(G) « Quand
 la poésie de Lucie et la musique de Satie
 suscitent votre créativité » animé par
 Marhiester

• à **14h30 À LA LIEUTENANCE**
Atelier artistique (R)(P) de la
 Lieutenance « Améliorez vos photos »
 avec Stefan Fletcher (ados/adultes)

• à **15h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Visite-atelier (R) avec l'artiste Jodie
 Camus « Les Âmes archipels »
 • à **16h30 AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Visite cartopoème (R) avec l'artiste
 Louis Zérathe « Les Âmes archipels »

> **Dimanche 6 avril à 15h AU MUSÉE**
EUGÈNE-BOUDIN

Visite-atelier (R) avec l'artiste Jodie
 Camus « Les Âmes archipels »
 • à **16h30 AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Visite cartopoème (R) avec l'artiste
 Louis Zérathe « Les Âmes archipels »

> **Mardi 8 avril de 14h30 à 16h30**
À LA LIEUTENANCE

Atelier enfant (R)(P) « Graffitis
 marins » (à partir de 6 ans)

> **Mercredi 9 avril de 10h à 12h**
AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Matinée surprise (P) pour les tout-
 petits (jusqu'à 3 ans)

• à **15h À LA LIEUTENANCE**
Visite flash (R)(P) « Histoire et
 architecture » (tout public)

• à **16h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Visite de l'exposition (P) « Les Âmes
 archipels » (tout public)

> **Jeudi 10 avril de 10h à 12h**
AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Matinée de pratique artistique (P)
 (tout public)

• à **15h À LA LIEUTENANCE**
Visite guidée (R)(P) « Honfleuraises,
 femmes de caractère » (tout public -
 départ : parvis de la Lieutenance)

> **Vendredi 11 avril à 10h30**
AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Atelier teinture végétale : tatakizome
 (R)(P) (tout public). Repartez avec
 votre tote bag décoré !

• à **15h À LA LIEUTENANCE**
Visite guidée (R)(P) « L'église Saint-
 Léonard » (tout public - départ : parvis
 de la Lieutenance)

> **Samedi 12 avril à 20h30**
AU BATOLUNE

Concert Pierpoljak **COMPLET**

> **Mardi 15 avril de 14h30 à**
16h30 À LA LIEUTENANCE

Nouveauté ! Atelier ados (R)(P)
 « Apprenti maquettiste » (à partir de
 11 ans)

> **Mercredi 16 avril à 15h**
À LA LIEUTENANCE

Visite flash (R)(P) « Histoire et
 architecture » (tout public)

> **Jeudi 17 avril à 15h À LA LIEUTENANCE**

Visite guidée (R)(P) « L'évolution du
 port à travers les âges » (tout public -
 départ : parvis de la Lieutenance)

> **Vendredi 18 avril à 15h**
À LA LIEUTENANCE

Visite guidée (R)(P) « Le manoir du
 Désert, une maison d'armateurs au XV^e

siècle » (tout public - départ manoir du
 Désert, stationnement parking du Cossec,
 avoir l'appoint)

> **Mercredi 23 avril de 10h à 12h**
AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Matinée surprise (R)(P) pour les tout-
 petits (jusqu'à 3 ans)

• à **16h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**
Visite guidée de l'exposition (R)(P)
 « Les Âmes archipels » (tout public)

> **Jeudi 24 avril de 10h à 12h**
AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Matinée de pratique artistique (R)(P)
 (tout public)

> **Vendredi 25 avril à 9h30**
À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier d'écriture (R)(G) animé par
 Angie Croll

> **Samedi 26 avril à 10h**
À LA MÉDIATHÈQUE

Comité de lecture adulte (R)(G)
 « Les coups de cœur des lecteurs »

• à **15h À LA MÉDIATHÈQUE**
Conférence (R)(G) « Lucie Delarue-
 Mardrus (1874-1945) : conteuse de
 l'Estuaire » par Nelly Sanchez

> **Mercredi 30 avril de 15h30**
à 16h À LA MÉDIATHÈQUE

Les Grands racontent aux Petits des
 histoires de dragons (R)(G). Les 9-12
 ans (conteurs) racontent aux 3-7 ans
 (public). Dates des préparations pour
 les conteurs : 26/04 (de 11h à 11h30),
 30/04 (de 14h30 à 15h)

• à **17h À LA MÉDIATHÈQUE**
Projection et restitution du projet
 Pluri-Slams par les élèves du collège
 Alphonse-Allais. Écriture de slams
 engagés avec Marceline Putnai



MAI
> Du 2 au 31 mai À LA MÉDIATHÈQUE

Exposition (G) « Prix des Incorruptibles » par les élèves de l'école Saint-Joseph

> Samedi 3 mai à 15h À LA MÉDIATHÈQUE
Conférence (R)(G) « Honfleur Sandwich, France Angleterre, Histoires d'amour » par Pierre Jan et Philippe Grenier

> Mercredi 7 mai à 16h30

AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Visite cartopoème (R)(P) « Les Âmes archipels »

• à 16h À LA MÉDIATHÈQUE

Audition (R)(G) des classes de flûtes et guitares de l'école de musique municipale Erik-Satie

> Samedi 10 mai à 15h

À LA MÉDIATHÈQUE

Concert (R)(G) « Histoires d'Amérique » par le duo Lonesome Day, autour de la mémoire de l'esclavage

• à 15h À LA LIEUTENANCE

Visite guidée (R)(P) « Esclavage »

> Vendredi 16 mai à 20h AU BATOLUNE

Sortie de résidence (G) : Carole Masseport

• à 21h30 AU MANOIR DU DÉSERT

Visite à la lampe torche (R)(G) du manoir du Désert « Une maison d'armateurs au XV^e siècle » dans le cadre de *Pierres en Lumières* (stationnement parking du Cossec)

> Samedi 17 mai à 15h

À LA MÉDIATHÈQUE

Conférence (R)(G) « Les Satie à Honfleur (XIX^e-XX^e siècle) » par Bastien Loukia avec l'association Le Vieux Honfleur

• 14h à 18h À LA LIEUTENANCE

Atelier fleurs en papier crépon (R)(G) dans le cadre de la fête des Marins (tout public)

• de 18h à 00h

Tous les musées sont ouverts dans le cadre de la *Nuit des musées (G)*

• à 18h et à 19h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Atelier teinture végétale (R)(G) (tout public)

• de 20h à 22h30 À LA LIEUTENANCE

Atelier fleurs en papier crépon (R)(G) dans le cadre de la fête des Marins (tout public)

• à 21h À LA LIEUTENANCE

Atelier artistique (R)(G) avec l'artiste en résidence Marina Vandra (tout public)

• à 21h30 À LA LIEUTENANCE

Visite flash (R)(P) la Lieutenance « Histoire et architecture » (tout public)

• 22h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Visite de l'exposition (G) « Les Âmes archipels » (tout public)

> Dimanche 18 mai à 15h

À LA LIEUTENANCE

Randonnée écriture (R) avec l'artiste Sébastien Berlendis (tout public)

> Mercredi 21 mai à 15h

À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier BD ados (R)(G) animé par Tom, illustrateur BD (11-18 ans)

> Vendredi 23 mai à 20h30

AU BATOLUNE

Concert Daran (R)(P) : 18/15€

> Samedi 24 mai de 10h à 12h

HORS LES MURS

Balade littéraire et botanique (R)(G) avec Patrick Martin (botaniste et musicien) et Marie Lemoine (conteuse) (tout public à partir de 6 ans - départ portail principal du jardin public, côté Bd Charles V)

• de 14h à 18h AU JARDIN DES PERSONNALITÉS (SMASCO)

Animation (R)(G) peindre sur le motif

• 14h30 À LA LIEUTENANCE

Initiation à l'estampe (R)(P) l'artiste Marina Vandra

• de 17h30 à 22h30 À LA MÉDIATHÈQUE

Fête mondiale du jeu (G) Ouverture exceptionnelle avec animation jeux de société « Bonne pioche » (tout public)

• à 20h30 À LA MÉDIATHÈQUE

Animation (R)(G) « La drôle de conférence » par Elizabeth Anscutter

> Dimanche 25 mai de 9h à 11h

HORS LES MURS

Découverte des chants d'oiseaux (R)(G) avec la LPO au jardin des personnalités et à la roselière (tout public à partir de 6 ans - rdv devant le Naturospace)

> Mercredi 28 mai à 15h

À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier papier (R)(G) (ados/adultes)

> Du 29 mai au 1^{er} juin 2025

À LA LIEUTENANCE

Participation avec la chaloupe Sainte-Bernadette à la manifestation « Les voiles de Saint-Marcouf » à Deauville (informations à venir)

> Vendredi 30 mai à 20h30

AU GREMIER À SEL



Pièce de théâtre (R)(P) « Je m'appelle Satie comme tout le monde »

> Samedi 31 mai à 15h

À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier philosophie (R)(G) animé par Matthias Bartoli, professeur de philosophie (ados/adultes)


> Tous les mardis de 9h30 à 12h À LA MÉDIATHÈQUE

Ateliers numériques individuels (R)(G) par Manon Graindorge, conseillère numérique de la ville (ados/adultes)

> Tous les vendredis à 14h et à 15h À LA MÉDIATHÈQUE

Ateliers initiation tablettes numériques (R)(G) par Manon Graindorge, conseillère numérique de la ville (ados/adultes)

JUIN

> **Du 3 au 28 juin À LA MÉDIATHÈQUE**
Exposition (G) « Monstres » par les élèves de l'école Caubrière

> **Mercredi 4 juin de 10h à 12h**

AU MUSÉE DE LA MARINE

Matinée surprise (R)(P) pour les tout-petits (jusqu'à 3 ans)

• à **16h AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN**

Visite (P) des collections du XX^e siècle (tout public)

> **Vendredi 6 juin à 9h30**

À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier d'écriture (R)(G) animé par Angie Croll

• à **15h À LA LIEUTENANCE**

Visite guidée (R)(P) « Honfleur au temps de la Seconde Guerre mondiale » (tout public)

> **Samedi 7 juin à 10h À LA MÉDIATHÈQUE**

Comité de lecture adulte (R)(G) « Les coups de cœur des lecteurs »

• à **14h à 18h À LA LIEUTENANCE**

Atelier fleurs en papier crépon (G) dans le cadre de la fête des Marins (tout public)

• à **15h À LA MÉDIATHÈQUE**

Conférence (R)(G) « Le chien dans la société médiévale » par Bertrand Schnerb, avec l'association Le Vieux Honfleur

> **Dimanche 8 juin de 14h à 18h**

À LA LIEUTENANCE

Atelier fleurs en papier crépon (G) dans le cadre de la fête des Marins (tout public)

• à **14h30 À LA LIEUTENANCE**

Atelier artistique (R)(P) avec l'artiste en résidence Marina Vandra

> **Du 11 au 13 juin à 18h**

AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Musique au musée. Auditions des classes de l'école de musique Erik-Satie (classes de clarinette, de chant...)

> **Vendredi 13 juin à 15h**

AU MANOIR DU DÉSERT

Visite guidée (R)(P) « Une maison d'armateurs au XV^e siècle »

> **Les 14 et 15 juin de 10h à 19h**

CHAPELLE DE L'ANCIEN HÔPITAL

Exposition de peinture (G) par le collectif du SMASCQ

> **Samedi 14 juin de 10h30 à 12h**

AU MUSÉE EUGÈNE-BOUDIN

Musique au musée. Auditions des classes de piano

• à **14h30 EN VILLE**

Randonnée écriture (R)(P) avec l'artiste Sébastien Berlendis

• à **15h À LA MÉDIATHÈQUE**



Conférence-débat (R)(G) « Erik Satie » par Christian Wasselin, en partenariat avec le festival Nomadzz

• à **20h30 AU BATOLUNE**

Concert Taïfa (R)(P) : 10/12€

• à **21h À LA LIEUTENANCE**

Visite théâtralisée (R)(P) de la Lieutenance par la Compagnie du Souffle 14

> **Jeudi 19 juin à 18h À LA MÉDIATHÈQUE**

Restitution des résidences

d'artistes (R)(G) avec Sébastien Berlendis et Marina Vandra

> **Samedi 21 juin de 12h à 17h**

AU JARDIN DES PERSONNALITÉS

Pique-nique musical en famille (G)

(programme commun « Pique-Nique Musical » et « Fête de la Musique »)

• **17h-20h JARDIN DES PERSONNALITÉS (SMASCQ)**

Fête de la Musique (G)

• **de 18h à minuit EN CENTRE-VILLE**

Fête de la Musique (G) (groupes inscrits en amont)

> **Du 27 au 29 juin PORT DE CAEN**

Participation de la chaloupe Sainte-Bernadette au rassemblement maritime du millénaire de Caen (à quai au bassin Saint-Pierre, stand et parade tout le long du canal le dimanche 29 matin)

> **Samedi 28 juin de 14h à 17h**

SALLE DES ASSOCIATIONS (SMASCQ)

Découverte du collectif Échelle et rencontre inter-collectif

• à **14h30 À LA LIEUTENANCE**

Les ateliers artistiques (R)(P) de la Lieutenance « Dessiner en perspective » avec l'artiste Yves Riguidel



Événements autour du centenaire de la mort du compositeur français Erik Satie (Honfleur, 17/05/1866 - Paris, 01/07/1925)

À NOTER

> **Du 17 au 23 avril de 11h à 19h AUX GRENIERS À SEL**
Exposition (G) peinture et sculpture par le collectif Contre-courant

> **Du 14 au 21 mai de 10h à 19h AUX GRENIERS À SEL**
Exposition (G) de l'Académie des Artistes Honfleurais

> **Samedi 31 mai à 11h**
AUX GRENIERS À SEL
Intronisation (G) par l'Académie des Amis d'Alphonse Allais

> **Du 4 au 8 juin AUX GRENIERS À SEL**
Exposition (G) de maquettes par la Société des Marins dans le cadre de la fête des Marins

> **Du 7 au 9 juin AUX GRENIERS À SEL**
Exposition de photographies (G) par le Photo Club Honfleurais

> **Lundi 9 juin EN VILLE**
Fête des Marins avec la Société des marins

> **Du 18 au 22 juin EN VILLE**
Festival Korea Live, exposition, concerts, ateliers artistiques et déambulations

(R) Sur réservation

(P) Payant

(G) Gratuit

Toutes les actus



www.lebatolune.fr
 www.musees-honfleur.fr
 www.mediathequehonfleur.fr



→ CENTENAIRE DE LA MORT D'ERIK SATIE



Erik Satie (Honfleur, 17 mai 1866 - Arcueil, 1^{er} juillet 1925) **est un personnage incontournable de l'histoire de Honfleur.** Nous fêtons, en 2025, le centenaire de sa mort.

2025 sera une année particulière pour la programmation culturelle de la ville puisqu'il s'agit, en s'appuyant sur l'ensemble des services de la direction de la Culture de la ville, de proposer une programmation tout au long de l'année 2025 pour rendre hommage à Erik Satie.

Une exposition consacrée à Erik Satie au musée Eugène-Boudin du 4 juillet au 3 novembre 2025.

Intitulée *Satierik, l'audace de la cadence* (titre provisoire), l'exposition s'attachera à présenter tant la personnalité singulière de l'artiste que l'aspect novateur de son œuvre. Fondateur de la musique moderne, ses compositions ont permis la transition de la musique romantique à la musique moderne. Sa critique de l'académisme musical, ses innovations harmoniques, avec notamment, les patterns de ses *Gymnopédies* comme son influence sur des compositeurs comme Debussy, Ravel ou John Cage, en font **le père de la musique moderne.**

Sa personnalité forte et son humour, maniant l'ironie et la parodie à souhait, sont autant de vecteurs qui seront explorés par la présentation de lettres manuscrites, de dessins, et d'autres partitions aux titres éloquentes. Erik Satie, par son caractère non conformiste et ses déclarations souvent provocantes, a rompu avec les conventions sociales et musicales de son époque. Pianiste du *Chat noir*, installé à Montmartre, il côtoie de nombreux artistes portés, dans un premier temps, par les préceptes de la bohème et de l'art pour l'art. Ses liens avec les artistes espagnols installés à Paris, tels que Ramon Casas, seront également évoqués. Aux côtés de Picasso ou de Picabia, ses collaborations artistiques vont repousser les frontières des arts, mêlant danse, théâtre, musique et arts visuels. Photographies, dessins et projets de décors seront autant de pièces permettant de prendre la mesure de ces créations qui ont, encore aujourd'hui, une résonance considérable en histoire de l'art. Enfin, des œuvres contemporaines seront également

présentées afin de mettre en avant son héritage et l'inspiration que l'artiste suscite aujourd'hui, notamment au travers de sa conceptualisation de la musique d'ameublement, où la musique est pensée telle un objet. Cette partie de l'exposition sera construite en partenariat avec le FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) et des élèves de 5^e du collège Alphonse Allais, qui deviennent co-commissaires à nos côtés.

Quelques spectacles vivants :

- Pièce de théâtre de Laetitia Gonzalbes, *Je m'appelle Satie comme tout le monde*, le samedi 24 mai aux Greniers à sel.
- Une conférence sur Satie et Valladon organisée par la SAMEB (Société des amis du musée Eugène-Boudin) à la médiathèque, le 5 juillet à 15h.
- Partenariat avec la Philharmonie de Paris et la Bibliothèque départementale du Calvados pour la projection du spectacle à la médiathèque du *Piège de méduse*, le 5 juillet à 17h30.
- Une *Nuit des artistes* autour de l'univers onirique d'Erik Satie, le samedi 2 août.
- Un concert en partenariat avec les Amis de l'église Saint-Léonard (date à venir).
- *Marche du chien noir* le week-end des journées européennes du patrimoine, les 19-20 septembre à 20h30.
- Une exposition patrimoniale sur Alphonse Allais à la médiathèque (20 septembre - 29 novembre 2025) qui explorera les liens entre Satie et Allais, de l'aide d'Alphonse Allais pour intégrer le *Chat noir* à leur appétence pour l'humour et la dérision.
- Documentaire sur Erik Satie réalisé par Bastien Loukia suivi d'un débat après projection au cinéma Jeanson, le 31 octobre au soir.
- Un colloque international le 31 octobre dans l'auditorium de la médiathèque en partenariat avec Sorbonne Université, Université de Turin, Conservatoire de Turin, conservatoire de Catane, Institut de recherche en musicologie (IREMUS).

(programme susceptible de modifications)



Ces jeux vous sont proposés par l'association *Le Pion de Normandie*.

DOUBLE ECHELLE

À l'aide des indices qui vous sont donnés, retrouvez les 6 mots de 8 lettres. La première et la dernière colonne vous donneront également le nom de deux reptiles.

	E						
		S					
			I				
				A			
					E		
						R	

Mouvement d'ascenseur
Ne pas fermer l'oeil
Affolez
Ensorcela
Ressentiment
Drapeau

REPONSES BM #53

ANAGRAMMES :

C	O	R	D	O	N	→
F	I	G	E	R	A	→
R	O	U	S	S	I	→
	M	A	L	I	N	→
R	I	C	A	N	A	→
C	A	D	R	A	N	→
R	E	N	D	R	A	→
	A	G	I	L	E	→
	R	E	C	A	P	→
P	R	I	V	E	E	→

C	O	N	D	O	R		
	G	I	R	A	F	E	
		S	O	U	R	I	S
			M	I	L	A	N
	C	A	N	A	R	I	
C	A	N	A	R	D		
	R	E	N	A	R	D	
		A	I	G	L	E	
		C	A	R	P	E	
V	I	P	E	R	E		



Lors de la cérémonie des vœux du maire et du Directeur général des services de la Ville, de nombreux agents ont été décorés, comme chaque année, pour le travail accompli.



janv.
14

Les élus et les agents des services culturels ont présenté leur ville aux « nouveaux arrivants à Honfleur », lors d'une cérémonie aux Greniers à Sel.



janv.
17



janv.
22

Une réunion publique s'est tenue, en mairie, avec les habitants de la charrière Saint-Léonard pour évoquer, ensemble, les aménagements futurs à mettre en place dans cette rue (lire également en page 13).

Pour les remercier de leur implication tout au long de l'année, aux côtés de la municipalité, Evelyne Jouan, en charge des Événements culturels municipaux et Ben Kanache, du collectif municipal des artistes et du service municipal d'action sociale et culturelle des quartiers ont réuni leurs nombreux bénévoles lors d'une galette, salle Carnot, en présence de Caroline Thevenin, adjointe en charge de la Culture.



janv.
27



fév.
14

Michel Lamarre a reçu, en mairie, une délégation de Mantes-la-Jolie le 14 février dernier. Les élus souhaitaient échanger avec le maire au sujet d'un futur parcours des personnalités à naître dans leur ville, sur le modèle de notre jardin des Personnalités.





En présence de nombreux élus et d'habitants, le maire a officiellement inauguré le tout nouvel institut dentaire du Pays d'Auge. Une réalisation dont les élus honfleurais peuvent être fiers !

fév.
17



fév.
26

Une matinée surprise était réservée aux tout-petits (0-3 ans) au musée Eugène-Boudin ! En compagnie de leurs assistantes maternelles, ils ont pu mettre un premier pied dans notre musée honfleurais !



Le festival *Paroles* a présenté son programme 2025 à la presse en présence de Caroline Thevenin, adjointe au maire en charge de la Culture.

mars
3



mars
11



La restitution des multiples études autour de la chapelle de Grâce s'est tenue en mairie, le 11 mars dernier, en présence d'élus et d'agents (lire en pages 4, 5, 6).



mars
17

Michel Lamarre a tenu à remercier les agents recenseurs qui ont œuvré, cette année, au recensement sur Honfleur, par le partage d'un repas, tous ensemble, dans la salle du conseil municipal.

mars
20



Une soirée exceptionnelle s'est tenue dans l'auditorium de la médiathèque, jeudi 20 mars dernier. Trois chercheurs, en résidence à la Lieutenance, ont pris le temps de partager le fruit de leur travail au public (lire pages 20-21).

Martine Lemonnier, adjointe au maire en charge des Anciens combattants, a mené la cérémonie commémorative du 19 mars dernier, en hommage aux soldats tombés lors de la guerre d'Algérie.

mars
19





MICHEL LAMARRE REND HOMMAGE A LA MEMOIRE DE :



« Jean-Jacques Leboteiller nous a quittés subitement le samedi 25 janvier dernier. Comme de nombreuses personnes de la région, nous sommes tous attristés de la disparition de Jean-Jacques. Il a fait sa carrière dans l'import-export, notamment au sein de l'Agence Maritime de Bretagne où il a travaillé de nombreuses années avec son ami Jean-Jacques Bresson qu'il connaissait depuis l'âge de 7 ans, et avec lequel il partageait la passion de la musique. Jean-Jacques était connu et apprécié en tant que chef de chœur et fondateur de la chorale Scamelvilla. Il est intervenu à titre bénévole pendant des années avec la chorale sur l'ensemble de notre canton, et bien sûr à Equemauville. Il n'oubliait jamais, avec les membres de la Scamelvilla, d'animer nos manifestations. Il était notamment fidèle aux rendez-vous de la Fête des Marins. Lors du

recueillement à la mémoire des pêcheurs disparus en mer, avec son sourire rempli de bienveillance, il dirigeait ses choristes devant le rocher, à hauteur du sas, et il nous permettait ainsi, dans un moment d'émotion et de recueillement - avec des chants de marins - de mieux participer et de mieux penser à nos pêcheurs disparus et à leur famille. Il animait le dimanche soir, de la même façon, avec la chorale, le concert dans l'église Saint-Léonard ; ce qu'il faisait également pour le concert de Noël, et le succès était assuré dans une église comble. Jean-Jacques était un excellent musicien qui jouait de la trompette et de la flûte. Dans sa jeunesse, il a animé des bals populaires. La musique faisait partie de sa vie, et je sais qu'il a joué de la trompette chaque soir jusqu'à la fin de sa vie. Au sein de la Scamelvilla, Il savait entraîner avec lui et rassembler ; ce qui n'est pas évident de nos jours. Je pense à son épouse Anne-Marie qui l'a soutenu jusqu'à la fin de sa vie, à ses enfants, à ses amis de la chorale, à ses proches, et aux habitants de notre territoire qui connaissaient Jean-Jacques et qui l'appréciaient. Je leur présente nos condoléances et les assure de la part que nous prenons à leur chagrin. Merci Jean-Jacques pour tout ce que tu as fait. Repose en paix. »

→ LES ELUS

et leurs délégations



Felipe ALVAREZ
1^{er} adjoint
[Travaux, Sécurité,
Terrasses]



Martine LEMONNIER
2^e adjoint
[Affaires sociales,
État-civil, Anciens
combattants]



Nicolas PUBREUIL
3^e adjoint
[Sports, Jeunesse,
Affaires scolaires,
Ecologie, Dév. durable]



Catherine FLEURY
4^e adjoint
[Finances, Foncier,
Urbanisme]



Nouridine BARQI
5^e adjoint
[Communication,
Numérique, Politique de
la ville]



Patricia SAUSSEAU
6^e adjoint
[Commerce, Artisanat,
Marchés, Quotidien,
Qualité de la vie]



Jérôme HAMEL
7^e adjoint
[Circulation,
Stationnement, Police
Municipale, Transports]



Caroline THEVENIN
8^e adjoint
[Affaires culturelles,
Animations
touristiques]



Michel ROTROU
Maire délégué de Vasouy
[Mer, littoral, affaires
portuaires]



NAISSANCES

Ils ont rejoint la famille honfleuraise

JANVIER 2025

- 16 Maël DANIEL
- 25 Matheïs CASOLI DUTEIL

FÉVRIER 2025

- 09 Rose BREHIER VIMARD
- 09 Marius DIETSCH
- 12 Charlie DOS SANTOS



MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »



MARS 2025

- 08 Pauline MARTEL et Quentin GILLARD
- 15 Anne PINEAU et Vladimir ECHEANDIA

DÉCÈS

Ils nous ont quittés



JANVIER 2025

- 07 Jean-Claude TLILI, retraité, 83 ans
- 12 Renée FOUCHER veuve MARTIN, retraitée, 97 ans
- 20 Marie-Agnès VILEY veuve NOTELET, retraitée, 74 ans

FÉVRIER 2025

- 03 Patrick COURTAIS, retraité, 72 ans
- 08 Martine HÉMERY, retraitée, 80 ans
- 15 Michael FULFORD-DOBSON, retraité, 93 ans
- 16 Estelle BOUCHARD, sans emploi, 46 ans
- 17 Marcelle PAPON veuve GROIX, retraitée, 91 ans
- 20 Robert MARTIGNY, retraité, 88 ans
- 24 Janine MARTIN divorcée DESFOUGÈRES, retraitée, 83 ans



→ INFOS MAIRIE

• Adressage, nouvelle numérotation, ce qui change pour vous

Lors du conseil municipal du 10 décembre 2024, les élus ont voté une délibération validant les noms attribués à l'ensemble des voies publiques et privées, ouvertes à la circulation publique. Obligation légale des collectivités (cf. l'article 169 de la loi relative à la différenciation, la déconcentration, la décentralisation et portant différentes mesures de simplification de l'action publique locale (loi 3DS)), cette opération d'adressage vise à faciliter le repérage, l'accès aux services de secours ou commerciaux, la localisation dans les GPS, mais également à identifier clairement les adresses de tous les locaux et de procéder à leur numérotation. Ce travail a été réalisé par les services municipaux, en partenariat avec les services du Département, et vient d'être intégré dans la Base d'Adresse Nationale (BAN) ou la Base d'Adresse Locale (BAL).

Dans les semaines à venir, un certificat d'adressage ainsi qu'un courrier explicatif quant aux démarches à effectuer seront adressés uniquement aux propriétaires impactés par un changement de numérotation.

• Rue Sandwich ; mise en service de la voie verte

Avez-vous remarqué ce panneau ? Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la voie verte entre la rue des Écureuils et le centre de Gonneville est désormais en service.

Pour rappel, il s'agit d'un axe réservé aux cycles et aux piétons. Les voitures et les camions y sont interdits. Avec cet aménagement, les voies d'accès au cimetière paysager deviennent des zones de rencontre dont la vitesse est limitée à 20km/h.





Opposition

Bien que Beaudelaire ait envisagé d'habiter Honfleur, ce rêve est resté inachevé... Que dirait-il aujourd'hui de notre ville ? Sur ce dernier mandat, nous avons récolté quelques labels : label de la ville moche, en grande partie liée à l'absence d'un règlement local de publicité, le score un peu vexant d'être 95ème dans le classement des villes de rêves 2024 (en comparaison avec les villes de même catégories), et Honfleur apparaît en rouge sur le baromètre des villes cyclables.

Et pourtant les projets à Honfleur pour nous faire rêver, ça ne manque pas... Et si certains ont aboutis, d'autres patinent ou pire, dérapent ! Prenons l'exemple de l'enseignement public. Le projet d'une nouvelle grande école primaire est à l'arrêt, privant ainsi les enfants de la construction d'une cuisine et donc d'une nourriture locale et saine. En effet, la mairie a décidé que la cuisine devait être adossée au nouvel établissement scolaire, bien qu'elle desservira plusieurs écoles. Cette décision, prise par quelques élus, impacte directement le budget car elle est incompatible avec un projet où on pourrait simplement agrandir et aménager l'école Claude Monet. Vous le comprendrez facilement : construire une grande école avec cuisine sera plus onéreux que de construire la classe manquante sur Monet et de prévoir une cuisine sur une zone artisanale. Cause principale de l'arrêt de ce projet : des soupçons sur la présence de marnières. Et contrairement à ce que l'on peut entendre ce ne sont pas des associations qui sont venues dans la nuit creuser des trous ! D'ailleurs la mairie, avec tous ces projets, n'a pas besoin d'aide pour creuser des trous... dans le budget !

Pire encore, la mairie toujours très optimiste, et pas si prévoyante qu'elle veut le laisser entendre, n'avait sans doute pas prédit la mise sous procédure de sauvegarde de la Mora en moins de 6 mois, avec à la clé une possible reprise du déficit par la CCPHB !

Pour le centre aquatique, on voit déjà d'ici que le budget va aussi déborder, pas besoin de devin pour le prédire... heureusement on nous assure que grâce à un savant montage financier, le budget sera bien maîtrisé... On peut toujours rêver !

Majorité municipale

Rendez-vous en octobre pour admirer le travail réalisé par une toute jeune association : Zoom qui met à l'honneur les Honfleurais

Nous voulons aujourd'hui mettre en avant le magnifique projet de l'association Zoom, animée notamment par Agnès Sénécal et Rejine Halimi qui, aux côtés de notre maire et de la Municipalité, souhaitent travailler à la cohésion sociale de notre territoire honfleurais et rassembler commerçants, artisans, chefs d'entreprises, écoles, retraités, monde associatif, à travers un festival de la photographie qui mettra à l'honneur, de façon originale, tous les membres de notre communauté.

Les photos exposées permettront aux Honfleuraises et aux Honfleurais, mais également à nos visiteurs, de découvrir non seulement le magnifique patrimoine bâti de notre ville, mais également le patrimoine humain, et de mettre en avant toutes nos entreprises, nos commerces... leur savoir-faire et leurs compétences...

Du 4 au 31 octobre, le Zoom Photo Festival Normandie exposera ses clichés dans le jardin du Tripot, sur la jetée, autour du Vieux-Bassin, à La Mora...

Venez nombreux découvrir ces photos et prendre part à cette belle dynamique artistique, économique et sociale.

APPLICATION MOBILE VILLE DE HONFLEUR

Tous vos services municipaux,
informations pratiques et démarches
en ligne dans une application mobile
personnalisable selon vos besoins



Application à télécharger gratuitement

